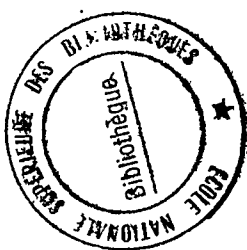


ECOLE NATIONALE
SUPERIEURE DE
BIBLIOTHECAIRES

UNIVERSITE
CLAUDE BERNARD
LYON 1

D.E.S.S.
INFORMATIQUE
DOCUMENTAIRE

RAPPORT DE STAGE



ETUDE SUR LA PORTABILITE DE LA BANQUE
DE DONNEES ICONOS SOUS
SERVEUR TELEMATIQUE :
PROBLEMES LEXICAUX

par Yves Desrichard

sous la direction de Geneviève Dieuzeide
chef du service iconographique de la
Documentation française

1990

Reproduction interdite

1990
Stages
10

ETUDE SUR LA PORTABILITE DE LA BANQUE DE DONNEES ICONOS SOUS
SERVEUR TELEMATIQUE : PROBLEMES LEXICAUX

par Yves Desrichard

Stage effectué du 15 juillet au 10 septembre 1990

à la Documentation française, Service iconographique,
8, Avenue de l'Opéra 75001 Paris, 42.96.14.22, sous la
direction de Geneviève Dieuzeide, chef du service.

Résumé :

Dans le cadre du transfert sur serveur télématique de la base de données ICONOS consacrée aux collections photographiques françaises, examen des problèmes posés par l'interrogation de cette base, à partir de l'examen du lexique et de la politique d'indexation de la base.

Descripteurs :

Base de données ; Indexation ; Service télématique

Abstract :

On the occasion of the transfer on telematic service of the ICONOS database devoted to french photographic collections, examination of the problems arising from the interrogation of the database, from the examination of the vocabulary and of the indexing practice of the database.

Keywords :

Database ; Indexing

CONFIDENTIEL

TABLE DES MATIERES

4	REMERCIEMENTS
5	INTRODUCTION
7	PRESENTATION DU SERVICE ICONOGRAPHIQUE
7	PRESENTATION DE LA BASE DE DONNEES ICONOS
11	SOURCES D'INDEXATION
13	POLITIQUE D'INDEXATION
13	LA METHODE
16	LES PRINCIPES
19	PROBLEMES GENERAUX LIES A L'INDEXATION DE L'IMAGE
20	PRESENTATION DU PROJET TELEMATIQUE
22	REFLEXIONS SUR LE PROJET
23	TYPES DE CONSULTATION
23	TYPES ACTUELS D'INTERROGATION
25	LOGIQUE D'USAGE
26	PROBLEMATIQUE DES LISTES D'ARBORESCENCE
26	PROBLEMATIQUE DE PORTABILITE
27	INTERROGATION UNITERME
28	TYPOLOGIE DES PROBLEMES
29	NOMS PROPRES
29	HOMONYMIES ET POLYSEMIES
30	"PORTRAIT"
30	"COUVERTURE SYSTEMATIQUE, COUVERTURE REGULIERE"
30	COUVERTURE SYSTEMATIQUE
34	COUVERTURE REGULIERE
34	NOMS COMMUNS
34	SYNONYMIES
35	POLYSEMIES
35	POLYSEMIES DE PRESENTATION OU DE FORME
35	POLYSEMIES STRICTES
35	ANALOGIES
36	TRONCATURE A DROITE
36	TRONCATURE A GAUCHE
37	PROPOSITION DE METHODOLOGIES POUR LA PORTABILITE
37	PROSPECTIVE
37	RESPECT DES NORMES
38	INTRODUCTION DE LIENS A L'INTERIEUR DES CHAMPS DE
38	ABANDON DU THESAURUS DE LA BIPA
39	APUREMENT DU LEXIQUE
39	MISE EN OEUVRE D'UN THESAURUS ICONOGRAPHIQUE
39	REFONTE DES METHODES DE COLLECTE
41	CONCLUSION
42	BIBLIOGRAPHIE
43	ANNEXES

REMERCIEMENTS

Je remercie Mme Dieuzeide, chef du service iconographique de la Documentation française, d'avoir bien voulu m'accueillir dans son équipe. Je la remercie aussi, tout particulièrement, d'avoir veillé à ce que le contenu de mon stage soit en rapport avec les objectifs pédagogiques de l'Ecole et de l'option Informatique documentaire que je suivais.

Je remercie l'ensemble du personnel du service iconographique de la gentillesse de son accueil, et de l'aide qu'il a bien voulu m'apporter tant pour ce qui est des conditions matérielles de mon stage que pour ce qui est de son contenu pédagogique.

Une grande majorité des idées développées, de la prospective esquissée, doivent beaucoup à Jocelyne Le Hanvic, responsable du projet télématique au sein du service iconographique. Qu'elle soit remerciée pour son aide indispensable.

Ce rapport doit beaucoup au travail réalisé par Muriel Lefebvre, Nathalie Leleu et Emmanuelle Danois sur le lexique, les champs DE et les champs matières (voir explications plus loin) de la base ICONOS.

Qu'elles soient ici remerciées de ce "défrichage" parfois aride, parfois exaltant, indispensable en tout cas si l'on veut faire un exposé clair et détaillé des problèmes sémantiques et d'usage posés par le portage de la base sur un service télématique.

Par ailleurs, une part importante des commentaires ci-dessous est reprise des documents élaborés par les responsables du service iconographique, soit lors de la constitution de la base et l'élaboration des documents ayant servi à cette réalisation, soit lors de la préparation du cahier des charges du futur service télématique. Qu'ils ou elles soit ici remerciés, et notamment Marie-Thérèse Even, responsable de la base, et Jocelyne Le Hanvic, rédactrice du cahier des charges, et acceptent mes excuses d'emprunts importants, mais qui témoignent de la clarté et de la précision de leurs exposés.

Sauf précision, les exemples sont issus d'interrogations directes de la base.

INTRODUCTION

Si la conception et la réalisation d'une banque de données sont des opérations complexes, qui demandent, pour l'investissement intellectuel et pratique, une somme d'efforts difficilement estimable par l'utilisateur, qu'il soit satisfait ou insatisfait de son usage, le portage d'une base de données sur un autre type d'équipement informatique que celui pour lequel elle a été conçue au départ est une opération encore plus délicate, d'avoir à ménager les contraintes de l'existant tout autant que les besoins du "nouveau" service qu'on veut proposer. Dans ce genre d'opération, qui n'est ni tout à fait création ni tout à fait reproduction, l'équilibre est souvent difficile entre la tentation de conserver en l'état les avantages mais aussi les inconvénients de "l'ancienne" base, et celle de "faire table rase", pour proposer un service totalement différent, mais pas forcément plus efficace que le service d'origine.

Deux grands "territoires d'affrontement" sous-tendent donc cet exposé :

- d'une part, la dichotomie entre deux logiques :

une logique d'usage, celle des utilisateurs du Minitel, terminal informatique banalisé, et qui implique des comportements d'interrogation eux aussi largement banalisés, accessibles sans difficultés d'interrogation au plus grand nombre. Cette logique d'usage est encore mal définie, surtout s'agissant de banques de données préexistantes, et même si elles sont de plus en plus nombreuses à être disponibles sur Minitel, quoi que au départ conçues pour de gros serveurs. Cependant, elle est à prendre en compte prioritairement, si on veut que le service ainsi renouvelé soit utilisé, et que les utilisateurs soient satisfaits de cet usage.

une logique documentaire, celle de la base d'origine (dont on détaille plus bas la conception), non pas obsolète dans ses principes et dans son fonctionnement, mais dont les contraintes d'utilisation sont manifestement trop lourdes pour pouvoir être conservées telles quelles dans le nouveau service. Cependant, il faut avoir conscience que c'est cette logique documentaire qui a présidé à l'élaboration des notices qui, non modifiables pour l'essentiel, seront proposées aux utilisateurs du service télématique ; et que, par conséquent, ce qu'il s'agit de faciliter, c'est le parcours de l'utilisateur jusqu'à des informations pertinentes.

- d'autre part, la distinction banale mais répandue entre le souci intellectuel et vertueux d'offrir à l'utilisateur l'ensemble des supposés "champs de la connaissance" et la volonté pragmatique et modeste de ne rendre compte que de l'état de collections qui, par la spécificité des supports concernés comme par les aléas de la collecte, ne peuvent offrir qu'un terrain d'exploration partiel des domaines du savoir, traduits en iconographie. Il faut faire prendre conscience, au futur utilisateur comme aux concepteurs, qu'il ne s'agit pas de proposer "tout sur tout", mais de partir des fonds, concrets, qui sont décrits dans la base, et d'en proposer un descriptif compréhensible par tous, mais qui ne peut offrir qu'une vision partielle des domaines d'activités, même si, ce faisant, certaines lacunes doivent étonner ou... désespérer.

On comprend que la prise en compte de ces logiques antagonistes a de quoi choquer :

dans le premier cas, on ne se soucie plus du sens précis et validé par des sources supposées objectives (dictionnaires, encyclopédies, thésaurus et autres outils documentaires, voire normes) des mots, mais du ou plus probablement des sens perçus par l'utilisateur, avec toutes les incertitudes induites par une telle perspective. De plus, la logique d'usage se moque des hiérarchies, des synonymies, des polysémies, des relations de terme à terme ; pour elle, la notion d'analogie est naturelle et automatique, sans élaboration intellectuelle, là où elle demande à l'informaticien des trésors d'ingéniosité !

dans le second cas, on ne se soucie plus de la connaissance en tant que telle, mais des fonds, des documents qu'il s'agit d'inventorier, de répertorier, de signaler, de proposer.

Cette attitude est d'autant plus douloureuse que paradoxale : il s'agit d'une part de prendre en compte en priorité les besoins de l'utilisateur, et d'autre part de se plier aux contraintes des fonds : en quelque sorte, on délivre à l'utilisateur une liberté de choix qu'on lui dénie quand il commence à chercher ! On le devine, le paradoxe ne peut pas être surmonté si l'on veut aboutir à un produit documentaire utilisable... et utilisé. Il faut le garder présent à l'esprit, et le considérer comme un enrichissement de la réflexion plutôt que comme un empêchement de la réalisation.

PRESENTATION DU SERVICE ICONOGRAPHIQUE

Le service iconographique de La Documentation française comprend trois types d'activités :

- un centre d'information et de réflexion, "Interphotothèque", qui anime des groupes d'études, produit une revue trimestrielle, Interphotothèque Actualités, et publie des guides, des dossiers et des répertoires (voir bibliographie).
- une banque de données, ICONOS, qui recense et décrit les collections de photographies consultables en France (voir plus loin).
- une photothèque proprement dite, sur la France contemporaine, comprenant en particulier une importante section de photographies aériennes. Cette photothèque s'enrichit en particulier de reportages spécifiques commandités par le service iconographique. Sa consultation est réservée au secteur public, en France comme à l'étranger.

PRESENTATION DE LA BASE DE DONNEES ICONOS

ICONOS est, sous sa forme actuelle, une banque de données qui recense et décrit les collections de photographies consultables en France : photographes indépendants, agences photographiques, entreprises, bibliothèques, services publics, etc.

Dans le but d'assurer une meilleure diffusion du patrimoine photographique français, elle s'est donnée pour mission d'inventorier les collections photographiques depuis l'origine de la photographie (1839) jusqu'à nos jours, à travers toute la France.

Elle se situe ainsi en amont, assurant la fonction de centre de repérage des collections.

C'est un produit de recherche documentaire pour les documentalistes-iconographes, qui nécessite (ou plutôt nécessitait) une formation à l'interrogation ainsi qu'une pratique régulière de recherche.

Les informations recueillies sur chaque collection sont réparties de la manière suivante :

- les informations concernant le nom de l'organisme ou du photographe, son adresse, son téléphone, des renseignements pratiques (conditions de communication des photographies, etc.), forment l'unité signalétique, dite UNITE MERE.
- les informations concernant la description détaillée de chacun des lots considérés comme homogènes d'images de la collection forment des unités thématiques, dites UNITES FILLES. Chaque lot homogène d'images peut comporter le sujet (thème, lieu), la date de prise de vue des photographies, la description technique.

Ex. de lots d'images :

- les élections présidentielles en Argentine en couleurs prises en 1984.
- les aspects politiques, économiques et sociaux de la Jamaïque en noir et blanc et en couleur en 1980.

Le nombre d'unités-mères est d'à peu près 1350, le nombre d'unités-filles d'environ 49 000.

A l'interrogation, la recherche se fait parmi

soit les unités mères signalétiques
soit les unités filles thématiques,

selon le champ interrogé.

Le champ Référence (RF) assure le lien entre l'unité fille et l'unité mère correspondante.

Description de l'unité signalétique (unité mère) : liste des champs.

RF Référence (n° du document).

AU ou

AM Auteur physique ou auteur moral (nom de la collection).

ADR Adresse de la collection (n°, rue, code postal, ville).

VIL Ville où la collection est consultable.

DPT Département.

TEL Téléphone.

RESP Responsable de la collection.

PFR Profil : des photographes (par ex. Photojournalisme), des agences (de presse, ...)

STAT Statut du service concerné (pour le secteur public).

DPS Nom du ou des dépositaires et nature du dépôt.

ARCH Fonds en archives : nom des photographes ou des collections déposés dans les archives de la collection.

ORIG Origine de la collection : moyens de constitution (par don, par dépôt, par achat).

ETAT Etat de la collection (en accroissement constant, fermée) et de l'inventaire (total, partiel, non réalisé).

DCL Date à laquelle s'est ouverte la collection.
 PER Période couverte par la collection (date de la plus ancienne photographie possédée et éventuellement de la dernière si la collection n'est plus alimentée).
 RCH Outils de recherche (catalogues, fichiers, planches contact).
 SUP Supports communiqués (duplicatas, épreuves, originaux,...).
 PRES Prestations fournies : conditions de communication des documents (prêt, vente, communication sur place, photographies légendées...).
 TEC Composition du fonds : nature et format des supports (négatifs NB 24 x 36, autochromes, etc.).
 AB Résumé en texte libre indiquant les points forts de la collection.
 IM Référence images : n° des images sur le vidéodisque expérimental produit par La Documentation française, et qui porte sur 50 collections.
 AORG Abrégé de l'organisme.
 REN Renvoi (par ex. CNEXD pour la collection de l'IFREMER).
 CHM Champ matière (mots clés thématiques correspondant aux points forts des collections).
 CHG Champ géographique (mots clés géographiques correspondant aux points forts) des collections).

Description de l'unité thématique (unité fille) : liste des champs.

RF Référence (n° du document).
 AU ou
 AM Auteur physique ou Auteur moral (nom de la collection).
 ADR Adresse de la collection.
 VIL Ville où la collection est consultable.
 DPT Département.
 TEL Téléphone.
 DPS Nom du ou des dépositaires et nature du dépôt.
 ACC Conditions d'accès et heures d'ouverture.
 DE Descripteurs : ensemble de termes normalisés (mots-clés) matière et géographique décrivant le lot d'images.
 DA Date de prise de vue : année(s) de prise de vue.
 DT Description technique : nature des photographies (noir et blanc, couleur, vue aérienne, microphotographie, etc.) et, éventuellement, nombre.
 RFUM RF renvoi au numéro de l'unité signalétique principale : n° à 9 chiffres dont les 3 derniers sont toujours 999.

Note 1 : tous ces champs ne sont pas (ou n'étaient pas) interrogeables.

Note 2 : les deux champs soulignés, l'un dans l'unité signalétique, l'autre dans l'unité thématique, sont les deux champs sur lesquels a porté l'essentiel de la réflexion.

Ces deux champs (le champ CHM-champ matière pour l'unité mère, le champ DE-descripteurs pour l'unité fille) sont les champs spécifiques de l'indexation des fonds et des lots d'images.

Par conséquent, ce sont eux qui seront utilisés, via une interface, par le système pour offrir à l'utilisateur les réponses aux questions qu'il pose. Dans ce domaine, l'examen du vocabulaire d'indexation, et des logiques d'indexation (logique documentaire comme logique d'usage) est l'aspect fondamental du travail de portabilité de la base d'un gros serveur comme Télésystèmes-Questel au serveur videotex.

Les mises à jour sont régulières :

"- pour les informations signalétiques, la mise à jour est faite de façon hebdomadaire.

- pour les informations thématiques, la mise à jour est faite tous les 6 mois, tous les ans, tous les deux ans ou plus, selon le souhait de chaque producteur ou détenteur de collection.

ICONOS n'est donc pas une banque de données d'actualités" (extrait de Comment interroger ICONOS ?, voir bibliographie).

On dirait plutôt : ICONOS ne recense pas immédiatement les fonds photographiques portant sur l'actualité, dans tous les domaines (politique, artistique, scientifique...) et n'est donc pas adapté à des recherches portant sur des événements récents.

On notera que, ainsi, ICONOS se démarque assez nettement d'un certain nombre d'autres banques de données de La Documentation française, comme LOGOS. Il s'agit d'une banque de références secondaires, voire "tertiaires", comme en témoignent les méthodes de collecte des informations détaillées plus bas.

SOURCES D'INDEXATION

Au départ, le lexique propre à ICONOS est issu de deux sources:

- d'une part, le thésaurus de la BIPA (Banque d'Information Politique et d'Actualité) de La Documentation française, principalement pour les domaines politique, économique et social : ce thésaurus, disponible sous forme d'outil-papier (voir Bibliographie), ou en ligne sous Mistral, n'est que très partiellement adapté à l'indexation de fonds d'images, portant qui plus est sur l'ensemble des domaines de la connaissance. Il a néanmoins le grand mérite de proposer une hiérarchisation automatique des termes retenus, hiérarchisation qui ordonne la consultation de la base. Par ailleurs, il assure une certaine cohérence entre ICONOS et les autres bases de données de La Documentation française, en particulier la base de données LOGOS. Ce thésaurus (voir bibliographie) comporte, outre des domaines hiérarchisés, une liste de mots-outils qui ne peuvent jamais être employés seuls. Ces mots sont employés avec les mêmes acceptions et les mêmes contraintes dans le lexique ICONOS.

- d'autre part, des listes de vocabulaires par domaines (art, architecture, archéologie, publicité, sciences de la vie, sciences physiques) élaborées en 1983-84 par une commission DOCUMENTATION FRANCAISE-MIDIST (Mission Interministérielle de l'Information Scientifique et Technique). Ce "vocabulaire de base...a été construit en tenant compte de deux critères :

- le critère "photographique" du mot, c'est-à-dire concret et descriptif.

- le critère "accessible" à des non-spécialistes du domaine concerné." (extrait du Guide d'analyse..., voir bibliographie).

Bien évidemment, ces listes et ce thésaurus ont été complétés par l'ajout de termes spécifiques, au fur et à mesure des besoins propres à l'indexation des lots d'images.

Comme le précise la brochure Comment interroger ICONOS ? (voir bibliographie),

"tout mot jugé nécessaire peut être créé et intégré dans ICONOS, même si sa fréquence d'utilisation est faible ; exemple : le nom d'une personne, d'un organisme, d'un lieu (un village).

P

Les descripteurs créés restent de préférence proches du langage naturel. *Sont donc utilisés des mots précis, simples ou mots composés.*"

On devine que cette politique devait engendrer une inflation rapide et conséquente du vocabulaire utilisé, et c'est bien ce qui s'est produit.

Le corpus actuellement utilisé comprend :

- d'une part, environ 800 "mots-matières" utilisés dans les champs matière ou géographique de la fiche-mère.
- d'autre part, plus de 33 000 "mots-clés" qui constituent le lexique proprement dit d'ICONOS, et sont utilisés dans les champs DE (descripteurs) de description des lots d'images.

Il faut noter que le thésaurus disponible en ligne, et utilisé pour Iconos est, strictement, celui de la BIPA : en effet, l'ensemble des termes utilisés spécifiquement par ICONOS, s'il est bien ajouté à ce thésaurus, n'est pas hiérarchisé.

Dans la mesure où le thésaurus BIPA disponible dans sa version-papier ne comprenant que 5000 termes, que tous ces termes ne peuvent pas être utilisés dans ICONOS, on constate que le pourcentage de termes hiérarchisés du lexique est faible (en tout état de cause moins de 15 %).

Ce constat doit cependant être tempéré par la présence d'un nombre important de noms propres (inexistants dans le thésaurus), qui ne doivent évidemment pas être pris en compte dans des relations de hiérarchie.

Dans un certain nombre de cas, ont été créées des synonymies silencieuses ou affichées entre termes de sens proches :

- les synonymies silencieuses font que, si l'on emploie un terme non retenu dans le lexique, l'interrogation est cependant possible, et que le système sélectionne automatiquement les notices comprenant le ou les DE synonymes du terme employés, mais existant dans la base.
- les synonymies affichées font que, si l'on emploie un terme retenu dans le lexique, et que ce terme a un ou des synonymes dans ce même lexique, l'ensemble des notices comprenant l'un et les autres termes sera sélectionné.

On peut regretter que la liste de ces synonymies silencieuses ne soit pas disponible en ligne, donc non plus en listing : ce travail, déjà effectué par les documentalistes d'ICONOS, faciliterait grandement le travail de portage de l'indexation (voir plus loin) sur le serveur télématique.

On peut aussi s'interroger sur l'utilité des synonymies affichées : si les termes employés sont exactement synonymes, pourquoi n'en pas conserver qu'un seul, et utiliser les autres dans le cadre d'une synonymie silencieuse ?

De ce fait, l'outil d'indexation de base d'ICONOS peut être considéré comme un outil hybride : c'est à la fois un lexique de descripteurs plus ou moins (noms propres) contrôlés, et un thésaurus, pour une partie des termes, dans des domaines spécifiques et généralistes.

On notera enfin que le service ICONOS a réalisé en 1984 un vidéodisque-test comprenant environ 2500 images, et qui propose une sélection de fonds représentant 50 photothèques. Ce vidéodisque est utilisé par les responsables du service à la fois comme outil de démonstration et comme outil de présentation des collections incluses. C'est une réalisation d'autant plus intéressante qu'elle permet de mieux appréhender les problèmes d'indexation des fonds, tant sur le contenu que sur la forme, et de mesurer à quel point il est difficile de proposer un ensemble descriptif satisfaisant et cohérent pour des documents de provenances et de nature si diverses.

POLITIQUE D'INDEXATION

LA METHODE

Dans le "cheminement" qui conduit du document primaire (le document photographique) au résultat final (les descripteurs du champ DE ou les champs matières du champ CHM), on peut distinguer 4 étapes :

Niveau 1 : Indexation d'un document photographique. Ce niveau n'est pas retenu dans la logique documentaire propre à ICONOS : un document n'a de sens et n'est retenu que comme faisant partie d'un lot de documents du même type, soit pour ce qui est du support utilisé, soit pour ce qui est du "sujet" représenté. Mieux, un document n'est pris en considération que s'il appartient à un lot dont l'importance qualitative ou quantitative est suffisante pour être retenu comme "unité fille" de la base. La détermination du "seuil d'importance" varie grandement d'un fonds d'images à l'autre.

Niveau 2 : Indexation d'un lot d'images dont l'importance est reconnue. Cette indexation est préparée par le gestionnaire des fonds à l'aide de documents décrits par ailleurs. On peut supposer que le rassemblement de documents dans une même unité qualitative ou thématique est effectué par ce même gestionnaire.

Le guide d'analyse d'ICONOS (voir bibliographie) indique que "l'unité d'analyse retenue au sein de chaque collection photographique est "le lot homogène d'images sur un thème", et que "le nombre de photographies au sein d'un lot d'images n'est pas un critère déterminant, il peut aller de 10 à 1000 images ou plus suivant la nature du reportage".

Suivent quelques exemples :

Ex. : Paris, le quartier de La Défense, futur aménagement, maquette, en noir et blanc (1000) en 1983.

Ex. : Jamaïque, vie politique, industrie, vie sociale, en couleur (1000), en 1984.

Ex. : En France, la Belle Epoque, en noir et blanc (50), 1900-1914.

On remarquera que la décomposition des lots d'images est déjà exprimée en descripteurs (ou équivalents) et non pas dans le langage naturel.

Sont proposées à l'utilisateur des "grilles d'analyse", "minimum nécessaire pour décrire des lots d'images et assurer le bon fonctionnement de la base de données". Huit grilles spécialisées sont proposées dans les domaines suivants :

- ART.
- ARCHEOLOGIE.
- ARCHITECTURE.
- ILLUSTRATION/ACTUALITES.
- PUBLICITE.
- SCIENCES DE LA VIE (animal-humain-végétal).
- SCIENCES DE LA VIE (sciences de la mer, environnement).
- SCIENCES PHYSIQUES.

Il est précisé que "les grilles sont indicatives et n'ont aucun caractère contraignant... Cs grilles sont des guides de réponse qui faciliteront le travail d'indexation des documentalistes et conserveront à la base son homogénéité".

L'ensemble du vocabulaire ICONOS (voir plus haut) est présenté sur une microfiche jointe au manuel.

Quelques exemples (voir annexe) témoignent de la complexité des grilles d'analyse à remplir : cette complexité est louable dans la mesure où elle résulte du souci de décrire au plus près les collections considérées. Elle est dommageable dans la mesure où elle n'est pas forcément maîtrisable immédiatement par l'iconographe ou par le gestionnaire de fonds qui peut avoir une approche différente des pratiques d'indexation.

Niveau 3 : Indexation des réponses données par les gestionnaires sur leurs lots d'images. Cette indexation n'est donc pas réalisée à partir des images elles-mêmes, mais à partir des documents papier remis par les gestionnaires de fonds. Elle obéit à la logique d'indexation détaillée plus loin.

Niveau 4 : Indexation des bibliothèques possédant des "fonds importants sur". Les champs matières servant à cette indexation sont issus des descripteurs, mais sont en nombre forcément plus limité (environ 800). Le choix est fait principalement à partir du résumé (champ AB) qui demande au gestionnaire de fonds de "définir les points forts de [sa] collection en 80 mots maximum".

On constate donc que, entre les niveaux 2 et 3, se produit une rupture essentielle dans la chaîne documentaire : d'une analyse de documents photographiques, on passe à une analyse de vocabulaire, qui n'a pas la ressource du retour à l'examen des fonds pour vérifier sa pertinence, mais ne peut que s'appuyer sur la fiabilité supposée des gestionnaires des dits-fonds.

Par ailleurs, le parti-pris de regroupement ou de séparation des lots d'images obéit à une série de contraintes qui diffèrent forcément d'un gestionnaire de fonds à un autre, quels que soient les efforts d'homogénéisation des documentalistes d'ICONOS, dans la mesure où elles n'ont aucun contrôle sur les fonds proprement dits.

Ce principe aboutit à des disparités de fait, évidemment dommageables à la cohérence de la base : on ne sait plus trop si la partition obéit à une logique physique, documentaire, intellectuelle ou informatique. Par conséquent, chaque lot d'images ne recouvre pas le même type de réalité, celle-ci variant selon les contraintes imposées par la gestion des fonds et les réponses des gestionnaires aux questionnaires d'ICONOS.

Toutefois, il faut reconnaître que, ICONOS n'ayant jamais eu la prétention de rendre compte de documents primaires, mais seulement de lots de documents primaires, ce but est très largement atteint dans l'état actuel de la base, constituant une source irremplaçable, précieuse et importante de renseignements difficiles à obtenir par ailleurs. Même, il n'est pas interdit de penser que le travail effectué par ICONOS a été bénéfique pour les fonds concernés, amenant les responsables de ceux-ci à s'interroger d'une manière cohérente ou ordonnée sur l'identification des documents dont ils ont la charge.

La politique d'indexation, au vu de cette procédure, peut donc être considérée comme "de seconde main" : on ne travaille pas sur les images, mais sur les fonds d'images ; les regroupements d'images sont effectués, au choix, par les gestionnaires de ces fonds ou par les documentalistes d'ICONOS, soit à partir des fonds eux-mêmes, soit à partir des documents remplis en vue de l'intégration dans la base. Et l'indexation ne porte ni sur les images ni sur les fonds d'images, mais sur les réponses des gestionnaires aux questionnaires orientés fournis par le service iconographique.

De plus, la pratique pourra sembler paradoxale, qui consiste à faire réaliser par des professionnels de l'indexation un travail sur des termes retenus par des non-professionnels de l'indexation.

On peut s'interroger sur les critères des choix qui sont faits dans ces différentes étapes :

►

- quels critères président au choix des DE ?

- quels critères président au choix des CHM ? Ce dernier point paraît tout à fait fondamental si l'on veut que la recherche guidée, par arborescence (voir description) soit totalement pertinente, tant au niveau du choix des termes retenus qu'à celui des réponses proposées à l'utilisateur.

LES PRINCIPES

Le choix retenu a été celui d'une "surindexation" : il s'agit de proposer à l'utilisateur l'ensemble des termes qui peuvent être utilisés dans l'indexation d'un lot d'images, quelle que soit l'importance du terme considéré. De même, on retient systématiquement les termes génériques des termes spécifiques utilisés, ou, pour une ville française, la région et le département concerné.

En même temps, les documentalistes s'efforcent de limiter au maximum l'inflation de termes dans le lexique, par la décomposition en mots simples de notions qui pourraient être rendues par l'utilisation de mots composés spécifiques :

Ex. : SAINT ; AVILA plutôt que SAINTE THERESE D'AVILA.

Ce choix présente d'indéniables avantages :

- limitation stricte de la quantité de termes employés : plus grande souplesse d'indexation, utilisation facilitée du lexique, temps de recherches limités.

- multiplicité des accès possibles à un même lot d'images.

Ex. : RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE ; FLORE ; FLEUR ; HIBISCUS ; ROSE ; TULIPE ; LOTUS ; LAVANDE ; CAMELIA ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; COLLECTION DURAZZO MICHELANGELO.

- précision souvent très fine de l'indexation, même s'il s'agit, a priori, de lots d'images et non d'images.

Ex. : LOISIRS ; AEROMODELISME ; BRICOLAGE ; JARDINAGE ; MODELISME ; BAINADE ; PLAGES ; PEDALO ; PIQUE NIQUE ; JEU ; PECHE LOISIR ; CHASSE ; NATURISME ; TOURISME FLUVIAL ; PORT DE PLAISANCE ; FRANCE.

Il présente aussi de nombreux inconvénients.

On peut en effet se demander si la politique de surindexation n'évite pas de se poser certains problèmes quant à la pertinence d'utilisation de tel ou tel descripteur dans l'indexation de tel ou tel fonds d'images.

Par ailleurs, on peut s'interroger sur le fait de savoir si, en l'espèce, le sens naît "forcément" de l'accumulation des termes ou si, bien plutôt, il ne brouille pas les pistes : l'importance du nombre de termes ne correspond pas forcément à la multiplication des sujets, mais bien plutôt à la volonté de proposer à l'utilisateur une vision quasi-exhaustive de chaque sujet considéré.

De plus, l'articulation entre eux des descripteurs n'étant pas indiquée, et leur importance respective signifiée, il n'est pas toujours possible de déterminer précisément quel est le sujet concerné par tel ou tel lot d'images.

D'autre part, une telle politique élimine la notion de "point de vue", pourtant fondamentale, surtout en photographie.

Enfin, tous les croisements ne sont pas possibles entre les différents termes retenus dans le champ DE. Plus grave, on ne sait pas quels croisements sont possibles, l'accumulation des termes n'étant pas ordonnée, sauf pour ce qui concerne l'ajout automatique des termes génériques ou la hiérarchisation des lieux géographiques (si figure une ville française, on indexe aussi par le département et par la région concernée). Dans cette perspective, il devient très difficile de cerner précisément les sujets recensés dans chaque lot d'images, et la difficulté augmente d'autant quand le nombre de descripteurs utilisé est plus important. Ce qui témoigne, à la fois, que les séparations entre les lots d'images ne sont pas toujours pertinentes (parfois trop fines, parfois pas assez), que l'unité thématique des lots n'est pas toujours avérée, et, par conséquent, qu'il n'est pas toujours possible de déterminer précisément le ou les sujets concernés.

Pour prendre un exemple caricatural, la logique d'indexation autorise un champ DE de ce type :

Ex. : REUNION ; CHAUVE ; SOCIETE.

La logique sémantique ne permet pas toujours une reconnaissance aisée des sujets traités, et ménage souvent des ambiguïtés qui peuvent se révéler graves quand l'interrogateur cherche un sujet extrêmement précis.

Ex. : CANCER ; MALADIE ; PEAU ; GORGE.

Peut-on considérer que sont traités, dans le lot d'images considéré, à la fois les cancers de la gorge et ceux de la peau, à la fois toutes les maladies de la peau et de la gorge? La pratique de surindexation ne permet pas de répondre à cette question.

De la même manière, la logique booléenne achoppe à décrire des sujets où le sens de deux termes n'est pas la simple addition des sens respectifs de ces termes. Ainsi

Ex. : PECHE ; SPORT n'est pas forcément PECHE SPORTIVE

de même que

Ex. : PECHE ; INDUSTRIE n'est pas forcément PECHE INDUSTRIELLE.

C'est principalement pour cette raison que la recherche en unitermes ne peut être préconisée pour l'interface télématique : elle aboutirait en effet à un "bruit" très important dans les réponses : on aurait, certes, la quasi-totalité des réponses pertinentes pour l'interrogation, mais aussi un nombre important de réponses non-pertinentes, pour ne pas dire absurdes, à la question concernée.

On comprend que la volonté de limiter le volume du lexique oblige à de telles simplifications : cependant, il faut reconnaître que cette volonté se traduit par d'importantes pertes de signification des termes employés.

De cette façon, et ainsi que le reconnaissent les documentalistes, on aboutit à de l'information "aléatoire", sans avoir toujours la certitude que le fonds photographique indiqué en réponse contienne bien des documents sur les sujets cherchés : en d'autres termes, ICONOS propose des pistes de recherche, non des solutions.

On voit donc que ce type d'indexation posera des problèmes graves dans le cadre des pratiques d'interrogation qui seront l'essentiel de l'interfaçage télématique : en l'état actuel de la base, et sauf à reprendre l'ensemble des notices-filles (ce qui semble bien irréaliste!), il ne sera pas possible d'assurer à l'utilisateur que les photothèques qu'on lui proposera en réponse comporteront à coup sûr des images ou des lots d'images sur le sujet qu'il aura proposé en interrogation.

Enfin, mais ce choix n'a pas dépendu des responsables de la base, il faut souligner l'inadéquation du thésaurus de la BIPA pour décrire des collections iconographiques : ce thésaurus, principalement destiné à l'indexation d'articles de périodiques, de déclarations d'hommes politiques, de communiqués officiels, de discours, est inadapté à la description de collections iconographiques, tant pour ce qui concerne la nature des documents primaires que pour les sujets traités prioritairement. En témoigne le fait que très peu de termes employés dans le thésaurus sont effectivement utilisés dans le lexique, et que, par conséquent, il en est de même des liens de hiérarchie automatique créés sur le thésaurus disponibles en ligne... alors même que ce dernier constitue l'une des principales contraintes d'indexation de la base ICONOS !

On peut penser que, d'une manière générale, ces problèmes sont liés au "vide normatif" que soulignait Denis Bruckman dans Le traitement documentaire de l'image fixe (voir bibliographie), vide normatif qui n'a toujours pas été comblé : en l'absence de lexiques spécialisés par sujets, de lexiques sur les termes techniques les plus importants, le documentaliste est obligé d'élaborer ses propres lexiques, avec les aléas que peut comporter une telle élaboration, isolée non seulement des documents sur lesquels porte l'indexation, mais aussi du travail de réflexion collectif entre documentalistes et iconographes que supposerait ce travail.

Il convient, à ce propos, de rappeler quelques évidences sur les problèmes propres à l'indexation de l'image, puisque ce point est fondamental dans l'élaboration du service télématique.

PROBLEMES GENERAUX LIES A L'INDEXATION DE L'IMAGE

L'étude de la politique d'indexation de la base de données ICONOS, et des choix qu'elle implique lors de l'interrogation, suppose de rappeler quelques notions fondamentales concernant l'indexation de l'image : on notera au passage que si, dans le cas spécifique d'ICONOS, il ne s'agit pas d'indexation "d'image", mais d'indexation de "lots d'images", le cadre documentaire de réflexion n'est pas fondamentalement différent, puisque les lots d'images élaborés sont fondés sur une unité thématique, voire technique, qui permet de rapporter les problèmes du lot à ceux d'une image.

L'indexation peut-elle porter sur des lots ?

Si la question peut sembler iconoclaste, dans la mesure où la réponse "oui" est concrétisée par l'existence même de la base ICONOS, elle implique cependant que l'indexeur s'interroge sur l'identité documentaire des images du lot, c'est-à-dire sur leur identité en termes des descripteurs qui les indexent.

Quels outils pour indexer des images ?

Si, à un lot d'images, correspond un ensemble de mots par lesquels ce lot est défini et isolé, l'inverse n'est pas vrai : si l'ensemble des mots correspond à un lot d'images peut servir à décrire un lot d'images "semblable", par contre, chacun des mots pris séparément ne peut pas (ou ne peut pas forcément) servir à décrire un lot d'images correspondant. Par conséquent, la pratique des logiques combinatoires habituelles en recherche documentaire doit, dans ce cas, être fortement tempérée (voir plus loin).

L'existence d'un thésaurus est-elle indispensable ?

Il est pratique de noter entre les descripteurs les relations sémantiques les plus utiles : la hiérarchisation (A est une sorte de B) permet de faire varier le niveau d'interrogation, évite de poser de multiples questions, facilite la recherche dans un lexique non plus alphabétique mais fondé sur des relations sémantiques. De même, les pratiques de synonymie permettent de tenir compte des différents usages des utilisateurs. Par contre, cette hiérarchisation n'a pas de pertinence iconographique, puisqu'elle ne traduit pas les liens qui peuvent exister dans l'image entre les différents éléments recensés : si l'on indexe un lot d'images par les descripteurs TRAIN ; GARE ; CHIEN, on ne sait pas si le train est en gare, et si le chien se trouve sur le quai de la gare ou dans le train. On notera cependant que cette incertitude, forte pour des images isolées, est nécessairement moins prégnante dans le cas de lots d'images liés par une unité thématique (si celle-ci est vraiment pertinente), dans la mesure où, le nombre de descripteurs étant nécessairement plus important, les relations sémantiques entretenues par ces différents termes sont nécessairement plus explicites.

Faut-il inclure des indicateurs de lien ?

Ce dernier exemple traduit bien l'impossibilité de traduire précisément le sujet traité dans le lot si on ne dispose dans l'indexation que des pratiques de cooccurrence, ou présence simultanée de plusieurs descripteurs : un utilisateur auquel on proposera les descripteurs EPOQUE LOUIS XV ; MEUBLE ; COSTUME ; EPOQUE LOUIS XVI ne pourra pas savoir s'il disposera, dans le lot d'images considéré, de meubles Louis XV et de costumes Louis XVI -ce qu'il cherche- ou de l'inverse -ce qu'il ne cherche pas, et qui devra donc être considéré comme bruit. En l'espèce, seule l'existence de liens (EPOQUE LOUIS XV : COSTUME ; EPOQUE LOUIS XVI : MEUBLE) permettrait d'éviter de telles méprises. Il reste que leur utilisation est très difficile à normaliser, à appliquer de manière rigoureuse, et qu'elle conduirait à une inflation immédiate du vocabulaire utilisé : on peut penser que les avantages induits seraient battus en brèche par les difficultés d'interrogation entraînés pour l'utilisateur.

PRESENTATION DU PROJET TELEMATIQUE

Le projet télématique du Service iconographique, s'il inclut la base de données ICONOS, ne se limite pas au portage de celle-ci sur un serveur vidéotex. Il s'agit en effet d'offrir au public "professionnel-grand public" un service télématique de documentation et d'information sur la photographie, disponible sur Kiosque Télétel 36.16, deuxième palier tarifaire, qui comprendra trois grands domaines d'interrogation :

- actualité de la photographie : les manifestations photographiques, les organismes ayant une action en photographie (coordonnées et activités) ; les expositions, les colloques-conférences, les festivals, les salons, les ventes aux enchères, les publications récentes, ...
- interrogation d'ICONOS.
- consultation de l'Encyclopédie des photographes : biographie, expositions, publications et travail de 3000 photographes internationaux. Cette encyclopédie, gérée par l'association AUER/PARIS AUDIOVISUEL, est actuellement disponible sous forme papier et sous forme de base de données réalisée avec D-BASE III PLUS.

Les principes ergonomiques de base sont ceux habituellement employés dans ce type de service télématique : le but est d'offrir à l'utilisateur, à chaque instant, la possibilité de passer d'une rubrique à l'autre sans avoir à repasser par le menu principal.

Pour ce qui est de l'interrogation proprement dite d'ICONOS, celle-ci sera possible selon quatre modes :

- 1/ recherche de renseignements sur une collection du choix de l'utilisateur, ces renseignements étant d'ordre pratique (coordonnées, conditions d'accès, etc.) ou portant sur le contenu de la collection (nature des photographies, leurs thèmes, etc.).
- 2/ repérage de sources photographiques pour une recherche iconographique à partir d'un seul critère à choisir dans des listes proposées en arborescence, le critère pouvant être :
 - un thème : industrie pétrolière, art roman.
 - un lieu : Afrique,
 - un type de documents : photographies aériennes, daguerréotype, autochromes.

Chaque type d'interrogation correspondra à un menu, lui-même décomposé en sous-menus. Chaque interrogation aboutira à une sélection de photothèques comportant "des fonds importants sur" le sujet choisi, fonds sélectionnés à l'aide des champs matière ou géographique de la fiche-mère. Cette sélection aura été affinée par les documentalistes-responsables et par la consultation d'iconographes ou de chercheurs spécialistes du domaine concerné, et ayant une pratique des photothèques mentionnées. La recherche dans la base s'effectuera, selon le cas, dans les champs CHM, CHG ou TEC.

- 3/ par l'intermédiaire d'une interrogation par thème(s), dite "multicritères", en mots libres et permettant des recherches croisées : le sujet et le lieu de prise de vue et/ou la date, et/ou le type. La recherche dans la base s'effectuera dans les champs DE.
- 4/ recherche de collections présentes dans la ville, le département du choix de l'utilisateur.

Les différents types d'interrogation devront être conviviaux, à l'image de ce qui se pratique déjà pour l'interrogation de bases de données sur Télétel, ce qui exclut

- d'avoir recours à une formation préalable à l'interrogation,
- de proposer à l'utilisateur, en réponse à sa recherche, des données "brutes", qu'il aurait à dépouiller.

Il faut donc élaborer une interface d'interrogation très simple d'usage.

On constate que, d'évidence, ce sont les types d'interrogation 2 et 3 qui posent le plus de problèmes, problèmes directement liés à la politique d'indexation de la base ICONOS et à l'utilisation des champs CHM et DE des unités mère et filles :

- dans le premier cas, et pour ce qui est de la recherche par thème, quels grands domaines proposer à l'utilisateur, le choix devant tenir compte à la fois de ses attentes en la matière, mais aussi de la nature des "fonds importants" figurant dans la base : ainsi, il ne servirait à rien de proposer comme grands thèmes des domaines qui ne sont pas représentés par des lots d'images importants dans la base.

- dans le second cas, comment faire pour que les logiques d'usage forcément diverses d'utilisateurs mal identifiés puissent être prises en compte par le système, "interfacées" avec la logique d'indexation propre à la base, et aboutir à des résultats dont la fiabilité soit bonne ? En d'autres termes,

- comment faire comprendre au système la question de l'utilisateur, quelle que soit sa formulation.

- comment proposer à l'utilisateur des réponses satisfaisantes, compte tenu du taux d'incertitude de la description des fonds.

La réalisation d'une interface permettant de résoudre ces problèmes suppose une réflexion approfondie sur la politique d'indexation de la base, et sur l'utilisation du lexique et du thésaurus qui sont les instruments de cette politique.

REFLEXIONS SUR LE PROJET

Le projet présente trois difficultés majeures :

- la base préexiste à son exploitation télématique, et n'a pas été conçue dans cette perspective. Ceci entraîne une inadéquation souvent flagrante des besoins techniques et intellectuels lors du portage de la base d'un gros serveur à un serveur videotex (présentation typographique, nombre de caractères par ligne, présentation des pages écran, importance des notices, sans parler des logiques d'indexation).

- les contraintes d'élaboration de la base ont été très différentes de celles qui présideraient à la création actuelle d'une base de données, même sous un gros serveur. L'évolution technique et intellectuelle dans le domaine de la gestion des bases de données a été très importante ces cinq dernières années, et les limitations imposées à la "construction" d'ICONOS lors de sa création, et qui pèsent encore sur son exploitation et sa mise à jour, sont un frein important à une évolution télématique.

- le public originel de la base n'est pas le même que le public-cible de la base sur Minitel. Cette évidence est aggravée par la méconnaissance presque totale que semblent avoir les concepteurs du projet d'une part quant aux besoins du public du service télématique, ce qui est presque inévitable (sauf investissements lourds en sondages et enquêtes), d'autre part, et c'est plus étonnant, quant aux usages du public de la base sur le serveur Télésystèmes-Questel et par l'intermédiaire des consultations directes, téléphoniques ou autres.

TYPES DE CONSULTATION

TYPES ACTUELS D'INTERROGATION

Jusqu'au 31 décembre 1989, la base de données ICONOS était interrogeable de 2 manières :

- d'une part, sur le serveur Télésystèmes-Questel, par l'intermédiaire du langage d'interrogation Questel-Plus. Cette interrogation supposait un abonnement, et une tarification horaire de l'ordre de 500 F HT, plus un coût fixe par référence visualisée ou éditée en différé. Il n'a pas été possible d'obtenir des chiffres sur l'évolution du nombre d'abonnés à cette base. Depuis le 1er ~~juillet~~ ^{juillet} 1990, et en prévision du portage sur serveur télématique, la mise à jour de la base sur Télésystèmes-Questel n'est plus assurée, et les abonnements ont été résiliés.

On notera que cette interrogation sur Télésystèmes pouvait se faire soit par l'intermédiaire d'un terminal informatique, soit par l'intermédiaire d'un Minitel, mais avec les mêmes contraintes d'utilisation du logiciel d'interrogation Questel Plus : cette dernière possibilité n'avait donc que peu à voir

avec le service télématique en projet.

Il est cependant utile de résumer les principaux types possibles d'interrogation, dans la mesure où il conviendra de les retenir dans les pratiques d'utilisation de la base sous serveur télématique.

L'interrogation utilise principalement les opérateurs booléens classiques : et, ou, sauf.

La recherche par descripteurs avec troncature à droite est possible. ▶

L'interrogation en ligne du lexique et du thésaurus est possible.

L'interrogation est possible sur une série de lexiques, qui sont les fichiers inversés de certaines zones ou de parties de zones des unités signalétiques ou thématiques (voir plus haut structure des notices).

- lexique de base (basic index), contient les mots des champs DE, AB, ORIG et ARCH.

Remarque : l'interrogation à partir de ce lexique est implicite. Dans l'utilisation actuelle de la base, l'interrogation des autres lexiques suppose une commande spéciale.

- lexique descripteurs : mots du champ DE.

- lexique uniterme : mots des champs AB, ARCH, ORIG, DE.

Remarque : l'interrogation uniterme peut être considérée, pour le champ DE, comme une interrogation avec troncature à gauche, puisqu'elle permet de récupérer toutes les notices comprenant une partie d'un mot composé, par exemple un adjectif (NUCLEAIRE, SOLAIRE). Elle présente de nombreux inconvénients, dont une partie est détaillée plus bas.

- lexique fonds en archives (ARCH) : mots du champ ARCH, pour retrouver les photographies d'un photographe donné.

- lexiques Référence (RQ) (pour visualiser l'unité signalétique), lexique Domaine (DOM) (pour n'interroger qu'un seul domaine), lexiques Auteur (AU) et Auteur moral (AM), lexique Ville (VIL), lexique Département (DPT), lexique Profil (PRF), lexique Statut (STAT), lexique Composition du fonds (TEC), lexique Date de prise de vue (DA), lexique Descripteur technique (DT).

L'interrogation de l'un ou l'autre de ces lexiques correspond à une recherche dans le champ correspondant, signalé entre ().

On le constate, la structure de la base et le logiciel d'interrogation permettent des procédures d'interrogation variées, pour obtenir des renseignements de natures très diverses.

- d'autre part, par l'intermédiaire de documentalistes spécialisées, par téléphone ou par courrier. La facturation est effectuée au temps de recherche et au nombre de références fournies.

Seule cette dernière possibilité subsiste, tant que la base n'est pas disponible sur Minitel. Il faut noter que les interrogations sont effectuées en interne, sur un mini-ordinateur Bull, sur une base de données gérée par Mistral.

Les principaux inconvénients du logiciel d'interrogation sont connus : nécessité d'apprendre le vocabulaire d'interrogation, manque de souplesse lors du changement de type d'interrogation, lourdeurs lors de l'interrogation comme lors de la visualisation des réponses, etc. Les documents joints en annexe donnent une idée de ces difficultés.

L'ambition de l'interrogation de la base sous forme télématique doit donc être multiple :

- préserver les possibilités actuelles d'interrogation.
- multiplier les possibilités de combinaison d'interrogation.
- rendre transparentes à l'utilisateur les manipulations sur les lexiques, ou la combinaison de critères.

LOGIQUE D'USAGE

Dans sa version télématique, ICONOS est prévu pour être utilisée par un public plus large que le public d'origine : professionnels de la presse, de l'édition, de la télévision, de l'audiovisuel, journalistes, illustrateurs, graphistes, imprimeurs, historiens, sociologues, pédagogues, responsables de communication d'entreprise, de projets culturels, galeristes, etc. Il s'agit là d'une clientèle avant tout professionnelle, mais très diversifiée, dont la vocation n'est pas d'être rompue aux techniques de la documentation, ainsi qu'une clientèle plus grand public, dont le profil ne peut pas être déterminé, dont l'intérêt pour la photographie est multiforme.

La logique d'usage passe aussi par une interrogation sur les niveaux de langue, problème habituel du documentaliste : le vocabulaire spécialisé est-il toujours le plus adapté pour traduire des notions précises, si ce vocabulaire n'est pas compréhensible directement par l'usager ? Faut-il tenir compte de niveaux de langue "inférieurs" (argot, vocabulaire spécifique à une profession ou à une pratique), ou les rejeter, comme ne pouvant aboutir à des corpus probants de termes univoques ? Faute de pouvoir répondre précisément à ces questions, les pratiques vont plutôt dans le sens d'un "usage du dictionnaire", où l'on se limite aux acceptions utilisées dans un dictionnaire de langue française d'usage courant et régulièrement actualisé.

Enfin, il faut bien prendre garde de ne pas proposer à l'utilisateur des choix... quand ces choix ne recouvrent aucune réalité documentaire ! En d'autres termes, quand un sujet peut être envisagé sous plusieurs aspects, ou qu'un mot est polysémique, rien ne sert de prendre en compte les différentes acceptions si chacune de ces acceptions ne recouvre pas un fonds d'images :

Ex. : BLAIREAU . Peut être soit un animal, soit un objet, mais ce dernier n'est pas représenté dans la base.

PROBLEMATIQUE DES LISTES D'ARBORESCENCE

Les mots utilisés dans ces listes d'arborescence sont issus de la liste des mots présents dans les champs-vedettes des fiches-mères. On peut s'interroger sur l'opportunité de n'utiliser que ces mots, alors qu'un traitement informatique adéquat permettrait, sans modifier les champs-matières des fiches-mères, d'utiliser des termes peut-être plus adaptés à l'usage, le système assurant par la suite l'interfaçage transparent à l'utilisateur des mots retenus dans les listes d'arborescence avec ceux effectivement présents dans les notices. Ce choix assurerait par ailleurs une plus grande souplesse dans l'élaboration de ces listes, permettant une meilleure adéquation avec les attentes du public.

Même si ce point ne ressort pas directement de l'exposé d'une problématique documentaire, il faut noter que, dans la présentation des listes d'arborescence, l'impact de la présentation "typographique" des listes de thèmes est fondamental : la cohérence intellectuelle recherchée des thèmes doit absolument se traduire par une cohérence visuelle de présentation, distinguant les thèmes principaux et rapprochant les thèmes complémentaires.

Il convient absolument d'éviter les recherches "en creux" : l'utilisateur, ne parvenant pas à identifier précisément le sujet général qu'il cherche dans l'un ou l'autre des thèmes principaux proposés dans le premier écran d'arborescence, serait supposé identifier le bon thème "par élimination".

Par ailleurs, il faut proscrire aussi les renvois à l'intérieur des sous-menus, qui obligerait l'utilisateur à retourner au menu principal pour demander un nouveau sous-menu : mieux vaut, dans ce cas, faire figurer le même thème dans deux sous-menus différents.

Remarque : Aucun état des listes d'arborescence n'a été inclus en annexe : leur élaboration étant en cours, tout état actuel est voué à une probable et rapide obsolescence. On peut toutefois s'en faire une idée à l'aide des listes de "photothèques possédant un fonds important sur...." extraites du Répertoire des collections de photographies en France (voir bibliographie et annexes).

PROBLEMATIQUE DE PORTABILITE

On peut résumer cette problématique dans le tableau suivant :

Question (posée par l'utilisateur en langage naturel)

L'utilisateur formule sa question dans son propre langage, à l'aide de ses connaissances du domaine, sans avoir à connaître les pratiques d'indexation et le lexique de la base, sans avoir à connaître non plus les modalités de présentation dans la base du domaine concerné.

Ecran d'interrogation (structuration de la question en une série de critères d'interrogation issus du langage naturel).

La logique d'indexation de la base ne permettant pas à l'utilisateur de poser sa question sous forme de phrase, il est obligé de traduire son interrogation en une série structurée de termes, répondant à l'une des questions suivantes : Quoi ? Qui ? Quand ? Où ? Sur quel support ?

Chaque question peut donner lieu à plusieurs mots.

Interface télématique (conversion du langage naturel en termes issus du lexique ; éventuellement, prise en compte des liens existant entre les termes)

Quels que soient les termes utilisés, le système devrait être capable de les "traduire" en une série de termes spécifiques issus de la liste des descripteurs. Quand ces descripteurs peuvent ménager certaines ambiguïtés, le système doit amener le lecteur à préciser les termes de sa demande.

Recherche informatique (recherche dans la base à partir des champs DE).

A l'aide des descripteurs ou d'une partie de ces descripteurs (voir plus bas les possibilités d'interrogation en unitermes), la recherche est effectuée de la même manière que dans la base d'origine.

Affichage des réponses.

Affichage des réponses, comprenant notamment la liste des champs DE permettant à l'utilisateur de voir de quelle manière et dans quels termes sa question a été prise en compte : ce faisant, l'utilisateur peut valider la "traduction télématique" de sa question. On notera cependant que l'interface télématique a pour but d'éviter que les méprises possibles apparaissent SEULEMENT lors de l'affichage final des réponses, alors que, dans le cas d'une interrogation classique, cet affichage était le seul moyen d'isoler dans le corpus des réponses celles qui étaient effectivement pertinentes.

Tout le but du système sémantique et lexical à mettre en place est donc de permettre une validation EN AMONT de la procédure de recherche, a priori, et non une validation par élimination, c'est-à-dire EN AVAL, a posteriori.

INTERROGATION UNITERME

Le langage d'interrogation actuel de la base ICONOS fait que les recherches ne portent que sur les mots-clés, y compris ceux figurant sous forme composée.

Ex. : Si l'on interroge la base avec le mot-cle TRAFIC DE DROGUE, on obtiendra toutes les notices comportant dans le champ DE le descripteur TRAFIC DE DROGUE, mais pas celles comportant uniquement les descripteurs TRAFIC et DROGUE.

Cette contrainte oblige à formuler précisément sa demande et obère les facilités d'usage que pouvaient introduire les pratiques de surindexation (voir plus haut).

On peut donc se demander si une interrogation uniterme ne serait pas à préconiser pour l'utilisation de la base sous forme télématique.

A l'analyse, il se révèle cependant que cette pratique ne serait guère satisfaisante : en effet, si elle permettrait de réduire le silence (exemple cité) dans certains cas de recherche, dans une large majorité, et toujours à cause de la politique de surindexation, elle générerait un bruit important à l'interrogation. Ainsi

Ex. : si l'on interrogeait par le descripteur POIVRE, on obtiendrait, dans une interrogation uniterme, les notices correspondant au descripteur POIVRE D'ARVOR OLIVIER.

Cet exemple caricatural mais vraisemblable prouve que la recherche uniterme ne permettrait que théoriquement une souplesse d'usage de la base, puisque, en fait, cette souplesse se traduirait par l'augmentation des réponses non pertinentes, sans qu'on soit sûr pour autant de "récolter" l'ensemble des réponses correspondant à une recherche.

Il convient donc d'exclure cette pratique, ce qui "oblige" le concepteur du service télématique à une réflexion accrue sur les problèmes sémantiques liés au contenu du lexique : en effet, les ambiguïtés du langage naturel de l'utilisateur n'ont pas, en l'état, leur équivalent dans un lexique qui est avant tout une liste contrôlée de vocabulaire, conçue dans une optique documentaire rigoureuse mais éloignée des contraintes d'un usage grand public.

L'essentiel du travail porte donc sur les polyvalences de terme, sur la nécessité d'inclure des correspondances entre les usages sémantiques possibles de l'utilisateur et les mots-clés figurant effectivement dans le lexique, et qui seuls pourront servir à la recherche finale dans la base.

TPOLOGIE DES PROBLEMES

Dans la mesure où l'interrogation de la base ICONOS se fera principalement par l'intermédiaire de thèmes, ou de séries de thèmes, dans la mesure où ces thèmes sont, dans chaque fiche-fille, détaillés par l'usage du lexique, c'est principalement sur celui-ci qu'a porté le travail de réflexion.

En effet, relever les ambiguïtés, les polysémies possibles, rendre automatiques les renvois de termes synonymes, c'est éviter les redondances, les méprises, améliorer les capacités d'utilisation de la base par l'utilisateur et, par conséquent, améliorer l'efficacité de celle-ci.

La typologie des problèmes a été élaborée à partir de l'examen exhaustif du lexique et de la liste des mots-matières, et par une série d'interrogations de la base. En fait, pour leur majeure part, les problèmes posés sont classiques, et non spécifiques à ICONOS.

Parallèlement à ce recensement, un certain nombre de fautes de frappe et d'orthographe a été relevé, qui seront corrigées dans le lexique de la base.

On peut regretter toutefois que, en apparence, les normes fondamentales sur la question (voir bibliographie) n'aient pas été utilisées, en particulier pour les noms propres et les sigles. On notera cependant que, dans la majorité des cas, des synonymies silencieuses ou réelles (voir plus haut) ont été créées pour compenser cette absence de normalisation : néanmoins, le respect strict de ces normes aurait pu contenir pour partie l'inflation de termes du lexique.

NOMS PROPRES

Comme on l'a noté plus haut, la base comporte une large majorité de noms propres, qui posent des problèmes spécifiques. Une partie de ces problèmes est induit par le non-respect des normes en la matière, qui aurait permis une harmonisation plus grande des cas d'espèce.

Ainsi, les généraux, les colonels, etc. sont classés aux termes génériques GENERAL, COLONEL, etc. suivi du nom propre de la personne considérée. Cependant, dans certains cas, les personnalités en question figurent aussi à leur nom propre.

Ex. : GENERAL HAIG ou HAIG ALEXANDER.

Il faut noter que, dans presque tous les cas, une synonymie automatique est effectuée entre les deux entrées retenues dans le lexique.

L'harmonisation de l'indexation supposera des recoupements minutieux, pour éviter des silences à l'interrogation.

HOMONYMIES ET POLYSEMIES

Il peut s'agir d'homonymies de lieux ou de personnes (1), voire d'homonymies entre des personnes et des objets ou des concepts (2), entre des lieux et des objets ou des concepts (3).

(1) : BAZIN : André ou Hervé.

(2) : ANEMONE : la fleur ou la comédienne.

(3) : COBRA : serpent ou mouvement artistique.

"PORTRAIT"

Quand un utilisateur interroge la base par le nom d'une personnalité artistique, il convient de distinguer les cas où elle souhaite obtenir un portrait de la personne, ou des illustrations des oeuvres réalisées (peintures, sculptures).

Ce problème est déjà partiellement résolu par l'indexation, puisque, dans les cas où il s'agit du portrait d'une personnalité, le champ DE comporte, au minimum, le terme "PORTRAIT" ou le terme "PERSONNALITE ARTISTIQUE" ou autre, selon la "spécialité" de la personne.

Pour résoudre ce problème, et permettre de satisfaire à coup sûr la demande de l'utilisateur, il faut inclure un programme proposant automatiquement le choix entre "Portrait ou Oeuvres" quand les deux types de documents figurent dans la base.

"COUVERTURE SYSTEMATIQUE, COUVERTURE REGULIERE"

COUVERTURE SYSTEMATIQUE

Certaines collections, spécialistes d'un thème, couvrent tous les aspects du sujet, régulièrement ou systématiquement.

Ex. : pour une agence spécialiste des portraits de personnalités politiques françaises, les noms de toutes les personnalités photographiées ne sont pas retenus :

DE : PERSONNALITE POLITIQUE ; PORTRAIT ; COUVERTURE REGULIERE ; FRANCE.

Ex. : pour un photographe ayant photographié systématiquement tous les villages et villes du département du Doubs, les noms de tous les lieux ne sont pas retenus :

DE : VILLE ; VILLAGE ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; FRANCE ; REGION FRANCHE-COMTE ; DOUBS.

Ces termes d'indexation, "COUVERTURE REGULIERE" ou "COUVERTURE SYSTEMATIQUE", sont interrogeables comme les autres mots-clés.

Le problème est que, pour certaines collections qui ne sont pas spécialistes des thèmes considérés, auront été retenus comme mots-clés :

les quelques noms de personnalités politiques photographiées:

Ex. : DE : PERSONNALITE POLITIQUE ; PORTRAIT ; MITTERRAND FRANCOIS ; POMPIDOU GEORGES.

le nom d'une ville particulière :

Ex. : DE : VILLE ; FRANCE ; REGION FRANCHE-COMTE ; DOUBS ; BESANCON.

Un utilisateur qui interroge par l'écran formulaire le thème POMPIDOU (ou BESANCON) doit avoir en réponse non seulement les collections dont les termes POMPIDOU (ou BESANCON) ont été retenus comme mots clés dans les champs descripteurs DE, mais aussi les collections spécialistes qui ont couvert les thèmes "personnalités politiques" (ou "villes du Doubs"), régulièrement ou systématiquement, qui sont donc riches sur le sujet et susceptibles de pouvoir fournir des photographies de la personnalité ou de la ville recherchée par l'utilisateur.

En consultant le listing complet des champs DE incluant la notion de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE", on peut dégager trois grands cas :

- cas où, malgré l'emploi du DE "COUVERTURE SYSTEMATIQUE", le champ DE paraît suffisamment complet pour ne pas poser de problèmes de renvoi à l'interrogation :

Ex. : BOTANIQUE ; FLORE ; FLORE SAUVAGE ; FLORE DE MONTAGNE ; FLEUR ; FRANCE ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; [40 DE correspondant à des espèces].

Ex. : PERSONNALITE ARTISTIQUE ; CHANTEUR ; SPECTACLE ; PORTRAIT ; PRUCNAL ANNA ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; FRANCE.

Ex. : PEINTURE ; QUINZIEME SIECLE ; REPRODUCTION D'OEUVRE D'ART ; FOUQUET JEAN ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; FRANCE.

On peut supposer, dans ce cas, que la notion de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE" est détaillée dans le choix des 40 espèces, ou qu'elle ne concerne que la personnalité mentionnée par ailleurs dans le champ DE. Ce type de champ ne posera pas de problèmes à l'interrogation.

- cas où l'emploi du DE "COUVERTURE SYSTEMATIQUE" recouvre des renvois trop généraux pour qu'il soit possible d'envisager de les lister tous :

Ex. : FLORE ; CHAMPIGNON ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE.

Ex. : INSTRUMENT DE MUSIQUE ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE.

Ex. : PROFESSION ; CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE.

Ex. : COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; CEREMONIE OFFICIELLE ; PRIX NOBEL ; SUEDE.

Il paraît impossible d'envisager, dans ce cas, de recenser l'ensemble des DE existants ou potentiels recouverts par ces notions. Une solution intermédiaire, envisageable quoi que délicate à mettre en oeuvre, serait de lister l'ensemble des DE existants (par exemple pour les professions, ou les champignons) déjà dans le lexique. D'un strict point de vue documentaire, une telle opération serait à la fois licite (il paraît plausible de considérer que tous les DE recensés seraient inclus dans la notion de COUVERTURE SYSTEMATIQUE) et insuffisante (on ne pourrait pas recenser ainsi l'ensemble des termes recouverts par cette notion).

- Enfin, il existe un certain nombre de cas intermédiaires où il paraît possible d'élaborer l'ensemble des renvois nécessaires pour que les unités filles considérées soient prises en compte dans les réponses concernant l'un quelconque des termes induits par la notion de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE".

Ex. : ARCHITECTURE RELIGIEUSE ; EGLISE MONUMENT ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; FRANCE ; REGION BASSE NORMANDIE ; ORNE.

...

Cela dit, la prise en compte de cette notion de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE" pose le problème général de l'accumulation par indexation : en effet, dans un grand nombre de cas, il est difficile, voire impossible, de préciser "de quoi ?" la couverture est systématique : concerne-t-elle l'ensemble des mots-clés considérés, ou seulement une partie ? Faute de pouvoir répondre de façon certaine à cette question, on est condamné, soit à l'omission dans le doute, soit à établir des renvois non pertinents pour l'utilisateur.

De même, on peut noter, d'une manière générale, que les problèmes posés par cette notion de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE" ressortent directement de la non-prise en compte documentaire de la notion de "point de vue" sur le sujet considéré : traitant sur le même plan le sujet concerné et la façon dont il est traité, l'indexation génère forcément ce type d'ambiguïtés et d'insuffisances.

Enfin, on peut se demander si le choix des renvois, qui consisterait à ajouter des termes dans certains champs DE, est à préconiser, ou s'il ne conviendrait pas plutôt de supprimer dans d'autres champs DE des termes qui pourraient être recouverts par la notion de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE".

Une fois de plus, ce sont les ambiguïtés et les limites de la politique d'indexation qui sont en cause : l'incapacité de définir précisément (en quantité notamment) la notion de "lots d'images sur un thème", et, surtout, l'incapacité de définir dans l'absolu une limite-plancher d'indexation.

Ainsi, si l'on considère une photothèque spécialisée dans les sciences naturelles, et possédant des fonds importants dans chacun des domaines de cette spécialité, on ne détaillerait pas les fonds qu'elle possède, par exemple, sur telle ou telle espèce de plante.

Ex. : FLORE ; CHAMPIGNON ; COUVERTURE SYSTEMATIQUE.

Par contre, une photothèque non spécialisée dans les sciences naturelles et possédant des fonds très spécialisés mais de petite taille, détaillera plus volontiers les espèces figurant dans ces fonds.

Ex. : COUVERTURE SYSTEMATIQUE ; BOTANIQUE ; CHAMPIGNON ; [17 espèces] ; ANATOMIE ; PHOTOGRAPHIE SCIENTIFIQUE ; MICROSCOPIE OPTIQUE ; ORGANISME MICROSCOPIQUE ; MOISSURE ; FRANCE.

Pour autant, on ne peut pas en déduire que la seconde citée dispose d'une collection d'images plus importante sur une espèce donnée. Simplement, en partie faute d'"échelle d'indexation" commune à l'un et à l'autre fonds, les niveaux d'indexation sont différents.

On comprend qu'une description plus précise de fonds pouvant comporter plusieurs millions d'images serait fastidieuse, voire impossible. On comprend aussi que réduire à des mots clés généralistes des fonds très spécialisés et pouvant répondre à des recherches très précises peut sembler regrettable. Mais, alors, où est la cohérence de la politique d'indexation ? ICONOS remplit-il bien, ce faisant, sa fonction de guide d'aiguillage ?

Un utilisateur cherchant des documents sur une espèce précise de champignon, et auquel on n'aura pas proposé (faute de thésaurus applicable dans ce domaine) le terme générique "champignon", orientera ses recherches sur une petite photothèque, au choix peut-être moins intéressant qu'une agence généraliste ou qu'une photothèque spécialisée en sciences naturelles. Ceci est dommageable, puisqu'on ne lui propose pas l'ensemble des photothèques pouvant répondre à sa demande et, même, qu'on ne lui propose pas forcément les photothèques les plus aptes à répondre à sa demande.

Cette réflexion, précisément détaillée sur le cas de "COUVERTURE SYSTEMATIQUE" vaut, on s'en doute, pour bien d'autres problèmes d'indexation. Elle est une conséquence (inévitable?) de la politique des lots d'images, juste en son esprit, mais qui demanderait à être mieux formalisée.

Les responsables d'ICONOS sont bien conscients du problème, qui écrivent, dans Comment interroger ICONOS ?, p. 16 :

"La richesse du vocabulaire dépend aussi et surtout de la finesse des réponses des détenteurs de collections photographiques au questionnaire établi par ICONOS".

Ainsi, à une question précise, ne répondront à l'interrogation que les collections ayant répondu avec un vocabulaire précis. Les collections encyclopédiques, n'ayant dans un premier temps donné à ICONOS que des informations "larges", ne répondront pas lors des interrogations précises, bien que possédant des photographies sur le sujet.

La distorsion qui pourrait en résulter devrait s'estomper au fur et à mesure des mises à jour effectuées sur ICONOS".

On peut regretter que, cinq ans plus tard, il ne soit pas possible d'être plus optimiste. On peut regretter aussi que la base ne se soit pas donnée les moyens de réduire cette "distorsion" par l'instauration d'une politique d'indexation utilisant plus systématiquement la hiérarchisation des termes, et les liens entre eux.

COUVERTURE REGULIERE

Un nombre important de champs DE comportent le descripteur "COUVERTURE REGULIERE" qui indique que le ou les sujets ou une partie des sujets traités dans le lot d'images concerné (la politique d'indexation ne permet pas d'être plus précis) est traité d'une manière régulière, c'est-à-dire à intervalles de temps variables, et signifiés dans le champ correspondant de la fiche-fille.

Si cette notion ne présente pas une grande pertinence à l'interrogation, elle ne peut pas pour autant générer des silences dommageables sur les sujets traités.

NOMS COMMUNS

SYNONYMIES

Certaines synonymies ont déjà été créées au fur et à mesure de la constitution de la base et de l'indexation des lots d'images (voir plus haut). Cependant, d'autres restent à créer, quoi que, dans ce domaine, la plus grande prudence soit à conseiller. En effet, il faut entendre le concept de synonymie au sens strict, et, même si cela paraît évident, il faut rappeler que, si A est synonyme de B, B doit aussi être exactement synonyme de A. Autrement dit, qu'il ne faut pas confondre les synonymies strictes et "la partie prise pour le tout".

✶

Ex. : ARACHIDE et CACAHUETE.

Ces synonymies devront être automatiques : l'utilisateur devra automatiquement obtenir les réponses correspondant à l'ensemble des descripteurs synonymes du thème ayant servi à l'interrogation.

POLYSEMIES

Plusieurs types de polysémie peuvent se présenter :

POLYSEMIES DE PRESENTATION OU DE FORME

Ex. : ABSINTHE : la plante, ou la boisson.

Ex. : AGNEAU : l'animal, ou la viande.

POLYSEMIES STRICTES

Ex. : BAIE : fruit ou site géographique.

Ex. : CAFE : graine, boisson ou lieu.

Ex. : CINEMA : production, réalisation ou lieu de projection.

Dans ces cas, le système devra proposer à l'utilisateur le choix entre les différents domaines d'acception des termes retenus, dans une formulation simplifiée.

Remarque : dans le cas, sans doute rare, où le thème interrogé par l'utilisateur fera l'objet d'une synonymie entraînant elle-même une polysémie, cette polysémie devra là encore être proposée automatiquement à l'utilisateur.

ANALOGIES

Il s'agit en général des relations de terme générique à terme spécifique, et inversement.

Ex. : BATEAU : voir aussi cargo, Paquebot, Navire, Voilier.

Ex. : ANIMAL SAVANT et DRESSAGE.

Ex. : APPRENTISSAGE et ALPHABETISATION.

Dans ces cas, le système devra proposer à l'utilisateur de prendre éventuellement en compte ces analogies dans sa recherche. Cependant, cette prise en compte ne devra pas être automatique.

TRONCATURE A DROITE

Dans le cas où un même terme peut revêtir plusieurs sens selon le terme auquel il est associé, il faudra proposer à l'utilisateur l'ensemble des termes qui peuvent lui être associés, c'est-à-dire non seulement ceux qui figurent dans le lexique de base, mais aussi ceux que l'usage pourrait suggérer.

Ex. : pour une interrogation sur ANIMATION, proposer

ANIMATION CULTURELLE
ANIMATION URBAINE

Ex. : pour une interrogation sur ANIMAL, proposer

ANIMAL DE LABORATOIRE
ANIMAL DOMESTIQUE
ANIMAL MORT
ANIMAL PREHISTORIQUE
ANIMAL SAVANT

On notera que ce choix devra permettre à l'utilisateur, s'il le souhaite, de préciser sa question, mais que le choix du terme générique (ANIMATION ou ANIMAL) devra entraîner l'affichage de l'ensemble des réponses, c'est-à-dire à la fois celles propres au terme considéré seul et celles des termes associés.

TRONCATURE A GAUCHE

Le cas le plus fréquent est celui où un même mot peut être au choix un substantif ou un adjectif.

Ex. : MILITAIRE

Si l'usager interroge par ce terme, on peut se demander s'il souhaite effectivement (c'est-à-dire dans le sens où le terme est retenu dans l'indexation) des photographies représentant des militaires, ou s'il cherche "quelque chose ayant à voir avec" les militaires : dans ce dernier cas, il faudrait pouvoir lui présenter le mot dans une série d'environnements différents, plus explicites et qui lui permettront de préciser sa demande :

Ex. : CAMP MILITAIRE, DEFILE MILITAIRE ; AVION MILITAIRE, etc.

Pour résoudre ce problème, l'ensemble des mots communs composés du lexique ICONOS, a été saisi dans un fichier WORD. Ensuite, une procédure de recherche de mot (MILITAIRE) ou de partie de mot (AGRI, pour "agricole", "agriculture, etc) a été effectuée, de façon à recenser la quasi-totalité des troncatures à gauche possibles à partir d'un mot donné.

PROPOSITION DE METHODOLOGIES POUR LA PORTABILITE.

La présentation de la page écran d'interrogation multicritères d'ICONOS supposera une série d'interrogations tests : on proposera à des utilisateurs "non avertis" de formuler en une série de critères des questions préalablement élaborées en langage naturel. S'il ne sera pas possible par ce biais de relever toutes les analogies, polysémies, etc. induites par l'usage, on devrait pouvoir appréhender et synthétiser la manière dont l'utilisateur décomposera une question donnée en une série de termes spécifiques, la manière dont il les ordonnera dans les différentes rubriques qui lui seront proposées (voir annexe) et, par conséquent, la manière dont ces rubriques devront être conçues et élaborées.

PROSPECTIVE

L'analyse même succincte des problèmes qui découlent de l'utilisation en l'état de la base ICONOS, et en particulier de son lexique, montre qu'il est nécessaire de prévoir, à court terme, des modifications profondes des processus d'élaboration de la base. Ces modifications devront concerner en priorité l'introduction de nouveaux éléments dans la base (fiches-mères ou fiches-filles supplémentaires), mais aussi et dans la mesure du possible une refonte des fiches existantes.

Plusieurs solutions sont à préconiser. On se gardera d'établir un planning précis de leur mise en oeuvre. Il est toutefois possible de les classer par ordre d'urgence et de facilité de réalisation.

Un préalable s'impose : il n'est pas envisageable de continuer à travailler, comme cela a été le cas jusqu'à présent, sur des versions papier du lexique de la base : ce travail, avec les contraintes de manipulation, de recherche et de gestion, propres aux supports papier, n'est plus envisageable. Il faut absolument disposer sur un support informatique d'accès aisé et qui puisse être partagé (disquette ou disque dur si, ce qui est probable, le contenu d'une disquette se révèle insuffisant) du lexique, pour procéder à des recherches que seuls permettent des logiciels de traitement de texte ou de SGBD dont le choix reste à définir.

RESPECT DES NORMES

Le respect des normes d'indexation AFNOR et ISO, à la fois pour ce qui concerne les noms propres, les noms communs, et les vedettes-matières devrait être immédiatement imposé pour l'introduction de nouveaux termes d'indexation dans la base, et, progressivement, pour la refonte du lexique existant.

Certes, l'utilisation des normes ne résoudra pas les problèmes lexicaux posés par la prise en compte des différents niveaux de compréhension et d'appréhension du vocabulaire d'usage que nécessite le service télématique. Elle permettrait cependant aux concepteurs de la base de travailler sur un lexique plus homogène, plus logique, donc plus cohérent, ce qui, à n'en pas douter, faciliterait le travail d'interfaçage.

INTRODUCTION DE LIENS A L'INTERIEUR DES CHAMPS DE

L'analyse de la politique d'indexation a montré que la notion de "point de vue" devrait, d'une manière ou d'une autre, être prise en compte dans l'élaboration des champs DE. L'examen de lexiques et de thésaurus iconographiques existants permettrait d'élaborer quelques principes de base (relations de proximité, hiérarchisation, synonymies automatiques) qu'il faudrait respecter dans l'indexation des lots d'images.

Là encore, la mise en oeuvre s'appliquerait prioritairement aux nouvelles notices et, dans la mesure du possible, aux notices existantes.

ABANDON DU THESAURUS DE LA BIPA

La justification documentaire de l'utilisation du thésaurus de la BIPA paraît peu claire :

d'une part, ce thésaurus est sous-utilisé par ICONOS, puisqu'une bonne partie des notions qu'il décrit sont sans intérêt pour une indexation iconographique ;

d'autre part, parce que la part du thésaurus directement utilisée par ICONOS représente un pourcentage très faible du lexique de la base et que, par conséquent, une grande majorité des termes utilisés ne sont pas en relation de hiérarchie.

On peut en déduire que l'utilisation du thésaurus a induit deux "effets pervers" :

les contraintes du thésaurus, appliquées strictement, conduisent à privilégier des liens qui n'ont pas de pertinence sémantique dans la description de fonds iconographiques.

l'utilisation systématique du thésaurus a conduit à négliger les problèmes de hiérarchisation de termes non présents dans le diP-thésaurus, qui représentent pourtant (même sans recensement précis) la majorité des termes du lexique.

En quelque sorte, l'utilisation du thésaurus "a fait plus de mal que de bien" à la politique d'indexation d'ICONOS. Il convient d'y remédier. L'abandon "psychologique" du thésaurus BIPA serait, à moyen terme, d'un effet bénéfique sur l'évolution du lexique. De toute façon, cet abandon est indissociable de la mise en oeuvre des autres propositions de modernisation du lexique.

APUREMENT DU LEXIQUE

L'apurement du lexique, qui passe (voir plus haut) par un respect strict des normes d'indexation, pourrait être aussi poursuivi par une interrogation systématique de la pertinence iconographique des termes y figurant. Cette interrogation pourrait être menée après définition de la "spécificité iconographique" des termes utilisés. Ce qui revient tout simplement à se poser la question : "Le terme employé peut-il décrire une image, ou un lot d'images ?". En particulier, l'utilisation de notions abstraites, même strictement hiérarchisées, utilisation issue directement du thésaurus BIPA, est à proscrire. Là encore, on ne peut cependant pas se hasarder à donner les grandes principes d'apurement. Qu'il suffise de dire que la littérature bibliothéconomique disponible sur les problèmes d'indexation de l'image, à défaut de normes, est relativement abondante, et permettra d'élaborer une stratégie d'élimination cohérente.

MISE EN OEUVRE D'UN THESAURUS ICONOGRAPHIQUE

Dans cette perspective, l'un des outils les plus précieux qu'il faudrait élaborer pour aboutir à une politique d'indexation cohérente serait un thésaurus iconographique qui prenne en compte l'ensemble des termes du lexique apuré, tout en s'affranchissant des contraintes du thésaurus de la BIPA, partiellement inadapté à décrire des réalités iconographiques, comme on l'a indiqué plus haut.

Ce travail, évidemment lourd, serait cependant facilité par la pré-existence du lexique et, d'une certaine manière, des liens entre les termes y figurant, encore que ces derniers ne soient ni formalisés ni clairement signifiés, sauf exceptions.

REFONTE DES METHODES DE COLLECTE

Toutes ces "réformes" seraient cependant inopérantes si elles ne s'accompagnaient pas d'un aménagement des méthodes de collecte de l'information.

Il n'est certes pas question de remettre fondamentalement en cause le circuit de collecte de l'information qui, non exempt de défauts (voir plus haut), semble cependant le meilleur et le mieux adapté à la réalisation d'une base de données aussi spécifique qu'ICONOS.

La collecte des informations "à la source" suppose :

- une politique de prospection systématique auprès des nouvelles agences, des nouveaux photographes, des nouvelles photothèques.

- une aide à l'indexation apportée, quand cela est possible, sur place, ou à défaut par téléphone ou par correspondance, pour la définition des lots d'images, le choix des termes d'indexation généraux et spécifiques, la quantification des lots, etc.

- la simplification des questionnaires de description, et du Guide d'analyse, pour le rendre mieux adapté aux pratiques des iconographes et des documentalistes de l'image.

L'utilisation de ces informations suppose :

- la définition d'une politique formalisée d'indexation.
- une évaluation critique et restrictive des termes utilisés pour l'indexation.
- une vérification systématique auprès des sources d'informations ambiguës ou non détaillées.
- le refus d'insertions de notices présentant des lacunes trop graves, au niveau de l'indexation, de la distinction des lots d'images, de la quantification de ces lots.

Seule l'application stricte de ces principes permettra d'augmenter encore la fiabilité de la base ICONOS. Au moment où l'on s'apprête à proposer la base au plus large public et à des tarifs peu élevés, il n'est pas concevable qu'on puisse entretenir des doutes sur des informations récoltées et traitées pour être disponibles à l'ouverture de ce nouveau service. L'assurance de disposer toujours d'un "intermédiaire" pour l'interrogation (service questions-réponses par un documentaliste) n'existant plus, le service proposé en accès direct au public doit être, à terme, irréprochable.

CONCLUSION

Tentative remarquable de "fédérer" les collections photographiques existant en France, la base de données ICONOS, expérience unique, mérite pour cette raison d'être saluée comme une initiative documentaire précieuse. même si elle a l'humilité de ses ambitions : si l'on peut espérer, un jour, parvenir à un catalogue collectif des monographies ou des collections de périodiques, il serait déraisonnable de penser qu'on aboutira, même à long terme, à un catalogue collectif des photographies. ICONOS ne se soucie que de proposer au chercheur, à l'iconographe ou au curieux, des pistes de recherche.

Si la base a les limites des principes informatiques qui ont présidé à sa naissance, et si la dichotomie qui peut exister entre ces contraintes originelles et les exigences actuelles des utilisateurs de bases de données sont flagrantes, voire pesantes, il serait injuste de ne pas saluer la réussite du projet dont témoigne le nombre de collections (plus de 1500) et surtout de lots photographiques (plus de 50 000) qui sont rassemblés.

L'évolution nécessaire du service, rendue indispensable par les logiques d'usage propres à la télématique, devra être conduite d'une manière harmonieuse et non abrupte, dans la continuité de rigueur de la constitution de la base, mais en éliminant des raideurs qui, justifiables ou excusables sur un gros serveur destiné à la consultation d'un public spécialisé, rompu aux techniques documentaires et à la logique booléenne, ne le sont plus sur un service ouvert à tous les publics, et qui devra se donner les moyens d'assumer positivement cette nouvelle donne, sous peine de disparaître.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] Service télématique sur la photographie : avril 1990 : cahier des charges La Documentation française, [1990] 66 p.
- [2] Service télématique sur la photographie : avril 1990 : annexes : écrans des rubriques La Documentation française, [1990] Non paginé.
- [3] Manuel d'analyse et guide de mise à jour des collections photographiques en France La Documentation française, [1984] 52 p. + 8 p.
- [4] BANQUE D'INFORMATION POLITIQUE ET D'ACTUALITE DE LA DOCUMENTATION FRANCAISE Thésaurus : actualité politique, économique et sociale La Documentation française, 1983 275 p. ISBN 2-11-001061-4
- [5] Comment interroger Iconos La Documentation française, [s. d.] 11 p.
- [6] Iconos : manuel d'interrogation simplifié La Documentation française, 1986 24 p.
- [7] : LA DOCUMENTATION FRANCAISE. Service iconographique Répertoire des collections de photographies en France 6ème éd. La Documentation française, 1990 403 p.
- [8] : Le traitement documentaire de l'image fixe BPI/Centre Georges Pompidou, 1986 (Dossier technique n° 3) 92 p.
- [9] : Comment interroger Iconos La Documentation française, 1986 95 p.

ANNEXES

Le chiffre [] indique les références du document de provenance.

[2] : Propositions d'écran de présentation de l'interrogation multicritères dans la base ICONOS. Ces propositions devraient être largement modifiées dans la présentation finale des écrans, avec des rubriques correspondant à un certain nombre de questions : Quoi ? Où ? Quand ? Qui ? Dans ce dernier cas, on demanderait à l'utilisateur d'indiquer le nom et, éventuellement, le prénom de la personnalité sur laquelle il souhaite avoir des renseignements, afin de lui proposer les éventuelles homonymies et de déterminer (voir plus haut) s'il souhaite obtenir des documents représentant la personnalité ou des productions (artistiques) de la personnalité concernée.

[3] : Extraits des conseils apportés aux indexeurs de la base, et exemples de grilles d'analyse. On remarquera que, hors les huit domaines pour lesquels un vocabulaire de base et une grille d'analyse type ont été définis (voir plus haut), une grande liberté est laissée aux indexeurs dans le choix des lots d'images à définir et des indexations à utiliser.

[4] : Extraits du thésaurus de la BIPA. La version imprimée de ce thésaurus contient uniquement les noms communs employés, d'une part dans l'ordre alphabétique avec leur environnement, de l'autre dans une présentation hiérarchisée. Pour les noms propres, figurent seulement les termes géographiques, eux aussi organisés dans des relations hiérarchiques strictes. La hiérarchisation des termes est souvent complexe (jusqu'à cinq niveaux). On pourra noter l'utilisation de la relation CF (Confer), sorte de "synonymie souple" d'emploi judicieux. On notera aussi qu'une grande proportion des termes utilisée semble totalement inadéquate pour l'indexation iconographique.

[5] : Les exemples figurant dans la partie "Quelques difficultés à maîtriser" disent assez la complexité de mise en oeuvre d'un service télématique qui ne pourra en aucun cas supposées acquises ces pratiques par l'utilisateur...

[6] : La logique booléenne ici explicitée est en fait plus complexe à mettre en oeuvre qu'il y paraît, du fait de la politique d'indexation retenue (voir plus haut). En particulier, l'opérateur "sauf" nous semble être une notion étrangère à la logique d'usage d'un service télématique.

[7] : Extraits du Répertoire. Celui-ci n'inclut qu'une partie des renseignements figurant dans la rubrique signalétique (fiches mères) de la base ICONOS. On notera que les résumés figurant dans les notices sont extraits du champ AB de la fiche-mère. L'index permet une recherche thématique pour les photothèques qui possèdent "un volume de photographies important sur le thème concerné. Il faut au moins 1000 photographies sur un sujet pour figurer dans l'index. Le critère [est] porté à 5000 pour les collections très importantes". Il a été élaboré à partir des champs-matière de la fiche signalétique. Il sert de base à l'établissement des listes d'arborescence de la consultation télématique guidée.

[8] : Extraits du tableau comparatif des systèmes iconographiques en fonctionnement. Même s'il demanderait une mise à jour, il témoigne bien de la spécificité originelle d'ICONOS, et par là-même des difficultés de sa mise en oeuvre : d'une part, il s'agit de décrire tous types de collections, ce qui suppose un lexique généraliste. D'autre part, il s'agit de décrire pour tous les types d'utilisateurs, ce qui suppose de rendre compte de l'ensemble des descriptions possibles d'un lot d'images, quel que soit le niveau de spécialisation de l'utilisateur, et quels que soient ses besoins.

[] : Extrait d'un listing de sortie de la base ICONOS. Il s'agit de notices thématiques obtenues après interrogation portant sur le champ DE. On notera que REF = NO. Le champ DA n'est pas présent dans toutes les notices, et le champ DT ne comporte pas, dans le cas présent, d'indications quantitatives sur l'importance des lots d'images concernés.

Exemples de règles d'écriture

----- ICONos -----

GUIDE Exemples

DES PHOTOS DE CARICATURES DE DAUMIER

SUJET et LIEU de prise de vue :

caricatures.....

Daumier.....

DES PHOTOS DE TABLEAUX DU 18ème SIECLE :

SUJET et LIEU de prise de vue :

peinture.....

dix huitième siècle.....

DES PHOTOS D'ENFANTS CHINOIS :

SUJET et LIEU de prise de vue :

enfants.....

Chine.....

DES PHOTOS DE LA FAUNE ET LA FLORE EN
AFRIQUE :

SUJET et LIEU de prise de vue :

faune + flore.....

Afrique.....

CHOIX 3 DU SOMMAIRE ICONOS

 ICONOS

OU TROUVER LES PHOTOGRAPHIES ?

Pour la 1ère consultation : GUIDE
 Compléter au moins un critère

SUJET et LIEU de prise de vue

.....

DATE :

l'année précise

ou la période (min.10ans) : de....à....

ou l'une des bornes : avant....

après....

TYPE : GUIDE pour choisir dans liste

.....

ENVOI

... collections en réponse

modifier les critères CORRECTION

avoir les réponses ENVOI

L'unité d'analyse retenue au sein de chaque collection photographique est le lot homogène d'images sur un thème.

Quelques exemples :

- . En Afghanistan, la rébellion afghane, en couleur, depuis 1980
- . Paris, le quartier de La Défense, futur aménagement, maquette, en noir et blanc (1000) en 1983
- . En France, la Belle Epoque, en noir et blanc (50), 1900-1914
- . Biologie animale, greffe de peau de lézard, au microscope (20), en 1980
- . En Europe, vitraux du bas moyen âge, en couleur (300), depuis 1970
- . Jamaïque, vie politique, industrie, vie sociale, en couleur (1000), en 1984

Le nombre de photographies au sein d'un lot d'images n'est pas un critère déterminant, il peut aller de 10 à 1000 images ou plus suivant la nature du reportage.

ATTENTION : Les dates indiquées sont les dates de prises de vue et non pas celles de l'objet photographié.

LES GRILLES D'ANALYSE

Une grille d'analyse type est proposée dans le questionnaire ; elle représente le minimum nécessaire pour décrire des lots d'images et assurer le bon fonctionnement de la base de données.

Afin de permettre une analyse plus fine des collections, sans omettre de lots d'images importants, différentes grilles plus spécialisées ont été élaborées. Ces grilles sont au nombre de huit :

- ART
- ARCHEOLOGIE
- ARCHITECTURE
- ILLUSTRATION/ACTUALITES
- PUBLICITE
- SCIENCES DE LA VIE (animal-humain-végétal)
- SCIENCES DE LA VIE (sciences de la mer, environnement)
- SCIENCES PHYSIQUES

Les modèles de grille sont présentés pages : 25 à 32.

Pour faciliter la description de votre collection, ces grilles sont à nouveau reproduites, en fin de manuel, exemptes de toute inscription. Elles doivent être photocopiées, remplies par vos soins et nous être retournées.

Les grilles sont indicatives et n'ont aucun caractère contraignant ; seules les zones "localisation-domaine-nature du support-date de prise de vue" sont obligatoires.

Pour certaines grilles (art - archéologie - architecture) les dates qui doivent être mentionnées sont celles de la prise de vue et non pas celle de la création de l'oeuvre photographiée. Pour cette dernière, on indiquera soit le courant artistique, soit l'époque, soit le siècle, soit la période artistique, dans les rubriques réservées à cet effet.

Ces grilles sont des guides de réponse qui faciliteront le travail d'indexation des documentalistes et conserveront à la base son homogénéité.

LE VOCABULAIRE

Les domaines politique, économique, social sont extraits du thésaurus de la Banque d'Information Politique et d'Actualité (BIPA) de la Documentation Française.

Pour les autres domaines, un vocabulaire de base, commun à toutes les collections, a été construit en tenant compte de deux critères :

- le critère "photographique" du mot, c'est à dire concret et descriptif
- le critère "accessible" à des non-spécialistes du domaine concerné.

Il est donc recommandé d'utiliser ces termes pour décrire votre collection photographique. Cependant si les mots proposés apparaissent insuffisants il est possible d'en créer d'autres en respectant les critères de choix mentionnés ci-dessus et en les rattachant à un terme déjà fourni dans la liste.

L'ensemble du vocabulaire ICONOS est présenté sur la microfiche jointe au manuel (page 3 de couverture). Si vous ne possédez pas de lecteur de microfiches il est recommandé :

- d'utiliser un compte-fil sur une table lumineuse*
- ou de tirer les vues de la microfiche en positif (formats recommandés 13x18 ou 18x24cm).*

Pouvez-vous nous indiquer le nom des principales collections photographiques déposées chez vous ?

EX: COLLECTION DURAND (PARIS EN 1890)

[illegible]

351

Pouvez-vous définir les points forts de votre collection en 80 mots maximum.
Ce texte sera inclus dans la notice qui vous sera consacrée dans la prochaine édition
du Répertoire des Collections Photographiques en France.

This image shows a full page of dot grid paper. The background is white, and it is covered with a regular pattern of small, black dots arranged in horizontal rows and vertical columns. There are no margins, text, or other markings on the page.

■ Description thématique

'unité d'analyse est le lot homogène d'images sur un thème.

ous vous proposons ci-dessous, une grille d'analyse type qui correspond aux données minimales à inclure ans la base. Il est conseillé d'utiliser la grille d'analyse établie par domaine, (art; archéologie; architecture; ublicité; politique économie et social; sciences de la vie; sciences physiques) si cela correspond à votreécialité. Cette grille est présentée dans le manuel d'analyse. Nous vous demandons de vous y référer.

Utilisez de préférence les termes figurant dans la microfiche jointe au manuel et soyez le plus précis possible.

[illegible]

MODÈLE DE GRILLE : "ART"

LOCALISATION			DOMAINE	TECHNIQUE (peinture, sculpture, orfèvrerie..)	MATÉRIAU (or, bois, tissu..)	CIVILISATION	COURANT ARTISTIQUE STYLE/ÉCOLE - NOM DE L'EXPOSITION	ÉPOQUE OU SIÈCLE	SUPPORT		DATE DE PRISE DE VUE
DE L'ŒUVRE	DU MUSÉE, OU EXPOSITION	DE L'ORIGINE OU DU COURANT ARTISTIQUE							NOIR ET BLANC	COULEUR	
FRANCE/ BOURGOGNE			ART	SCULPTURE	BOIS		ART RELIGIEUX	ART ROMAN		1000	1970
	FRANCE/ PARIS		ART	PEINTURE/ DESSIN			EXPOSITION RAPHAËL	16 ^{ème} siècle		200	1984
INDE			ART	MINIATURE/ ENLUMINURE		ART HINDOU	ÉCOLE GUJARATI	15 ^{ème} siècle		100	1976
FRANCE			ART	STATUETTE	BRONZE	ART GAULOIS				10	1978
		ÉTATS-UNIS	ART	PEINTURE			HYPERREALISME	ART CONTEMPORAIN		200	depuis 1970

Rubriques obligatoires :

LOCALISATION (1 des 3 colonnes) - DOMAINE - TECHNIQUE - SUPPORT PHOTOGRAPHIQUE - DATE DE PRISE DE VUE -

Vocabulaire :

Utiliser de préférence le vocabulaire du domaine ART (vues 22 à 26 de la microfiche)
Voir aussi pour complément les domaines ARCHITECTURE (vue 21 de la microfiche), ARCHEOLOGIE (vues 3 à 20 de la microfiche)

VOUS POUVEZ ÉCRIRE PLUSIEURS TERMES PAR RUBRIQUE

MODÈLE DE GRILLE : " SCIENCES DE LA VIE - ANIMAL - HUMAIN - VÉGÉTAL "

LOCALISATION	DOMAINE	DESCRIPTEUR PRINCIPAL (milieu, organe, pathologie)	TECHNIQUE D'ETUDE (mesure, manipulation)	INSTRUMENTATION APPAREILLAGE	TECHNIQUE PHOTOGRAPHIQUE (micro-macro)	SUPPORT		DATE DE PRISE DE VUE
						NOIR/BLANC	COULEUR	
CORSE	VEGETAL	LUTTE BIOLOGIQUE, VERGER					200	1975
	VEGETAL	CROISSANCE, ORGANITE, PLANTE MARAICHERE					25	1982
ROYAUME- UNI	ANIMAL	GENETIQUE, GREFFE PEAU	ANIMAL DE LABORATOIRE				100	1982
CANADA	ANIMAL	REPRODUCTION, COMPOR- TEMENT, MIGRATION, POISSON, RIVIERE				2000		depuis 1980
	HUMAIN	PATHOLOGIE, TUMEUR, SEIN	THERMOGRAPHIE				50	1983

Rubriques obligatoires :

DOMAINE - DESCRIPTEUR- SUPPORT PHOTOGRAPHIQUE - DATE DE PRISE DE VUE -

Vocabulaire :

Utiliser de préférence le vocabulaire SCIENCES DE LA VIE (vues 49 à 59 de la microfiche)

VOUS POUVEZ ECRIRE PLUSIEURS TERMES PAR RUBRIQUE

MODÈLE DE GRILLE : "SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE - CHIMIE - SCIENCES DE L'INGÉNIEUR - SCIENCES DE LA TERRE - ESPACE ASTRO-PHYSIQUE"

DOMAINE	SOUS-DOMAINE	SUJET PRINCIPAL	TECHNIQUE D'ETUDE OU DE MISE EN OEUVRE	INSTALLATION, APPAREILLAGE	TECHNIQUE PHOTOGRAPHIQUE	SUPPORT		DATE DE PRISE DE VUE
						NOIR/BLANC	COULEUR	
PHYSIQUE NUCLEAIRE	INFORMATIQUE		MESURE	DETECTEUR DE PARTI- CULES		50		1982
CHIMIE	METAUX	CUIVRE	FUSION DE ZONE	INSTALLATION		20		1980
ESPACE ASTRO- PHYSIQUE	PHENOMENE METEOROLOGIQUE	CYCLONE		SATELLITE METEOROLO- GIQUE			100	depuis 1975
SCIENCES DE L'INGENIEUR	TELECOMMUNICA- TION			TELECAPTEUR			200	1980/ 1984
SCIENCES DE LA TERRE	AMENAGEMENT HYDRAULIQUE	RESERVOIR	PROSPECTION DES NAPPES			x	x	depuis 1960

Rubriques obligatoires :

DOMAINE - SOUS-DOMAINE - SUPPORT PHOTOGRAPHIQUE - DATE DE PRISE DE VUE -

Vocabulaire :

Utiliser de préférence le vocabulaire du domaine SCIENCES PHYSIQUES (vues 66 à 76 de la microfiche)

VOUS POUVEZ ECRIRE PLUSIEURS TERMES PAR RUBRIQUE

PRÉSENTATION DES LISTES

Le thésaurus de la BIPA comprend près de 4 200 descripteurs et 800 synonymes. Il est organisé en 33 domaines, hiérarchisés en 5 niveaux maximum et comprend deux parties :

- une liste alphabétique,
- une liste thématique.

Première partie :

La liste alphabétique présente chaque descripteur dans son environnement sémantique immédiat, les termes génériques spécifiques, associés, les synonymies documentaires et éventuellement des notes d'application qui précisent le sens dans lequel un descripteur est employé.

Deuxième partie :

La liste thématique présente ces mêmes descripteurs structurés à l'intérieur des 33 domaines avec les relations de synonymies, d'association. Elle comprend également des notes d'application.

Elle est divisée en 21 domaines matières, un domaine géographique organisé selon les cinq continents, auquel s'ajoutent la France et des zones géopolitiques, des listes de noms propres et des personnes morales, une liste de mots-outils.

En règle générale les descripteurs sont employés au singulier, avec cependant quelques exceptions.

La liste géographique comprend les états et leur capitale ainsi que les principales régions ou villes fréquemment citées. Pour la France, régions administratives, départements et chefs-lieux figurent également. Les noms de certains états existent aussi dans leur forme historique.

Les mots outils sont des descripteurs destinés à être croisés avec des descripteurs matières. Ils servent à décrire l'évolution des événements, le fonctionnement des organisations.

Ex. : GAZ ET ACCORD ET SIGNATURE
PS ET CONGRÈS

Ce thésaurus établi d'après la fréquence d'indexation ne comprend pas l'ensemble du vocabulaire employé (environ 30 000 descripteurs). Ce vocabulaire, non structuré, est accessible dans les lexiques d'interrogation (noms propres, personnes physiques, personnes morales, congrès, conférences, traités, accords...).

RELATIONS UTILISÉES

Les relations utilisées sont les suivantes :

- **TG/TS** : relation hiérarchique composée des termes génériques et spécifiques

Pour faciliter la circulation entre les concepts, une polyhiérarchie a également été établie : un même descripteur peut se trouver à différents niveaux dans un même domaine, et dans plusieurs domaines à la fois.

Ex. : CRIMINALITÉ et DÉLINQUANCE sont dans le domaine QUESTIONS JURIDIQUES sous ORDRE PUBLIC ainsi que dans le domaine QUESTIONS SOCIALES sous PROBLÈMES SOCIAUX.

Autre exemple, les métiers se trouvent sous PROFESSION et dans chaque domaine concerné.

Pour faciliter l'organisation de la hiérarchie, certains génériques de structuration ont été créés. Ils sont signalés par une note d'application (NA) afin d'éviter leur emploi à l'interrogation.

Ex. : ÉLÈVE PARENT D'ÉLÈVE ET PERSONNEL

NA n'est pas utilisé à l'indexation

TRAFIC DE TRANSPORT

NA à l'interrogation, utiliser TRAFIC ET TRANSPORT

- **TA** : relation associative

Cette relation propose des « passerelles » entre les différents domaines et entre les listes alphabétique et thématique.

1 200 relations associatives ont été établies : ces relations ne sont pas systématiquement réciproques.

Ex. : CONDITION FÉMININE dans le domaine QUESTIONS SOCIALES est associé à TRAVAIL FÉMININ dans le domaine TRAVAIL

- **SYN** = relation de synonymie

La synonymie met en relation avec le descripteur préférentiel des intitulés différents, des concepts approchants, les développés des sigles ou deux entrées alphabétiques courantes. Les synonymies ont été établies suivant les pratiques rencontrées à l'indexation.

Ex. : AGRICULTEUR

SYN EXPLOITANT AGRICOLE

PAYSAN

FUSÉE PERSHING

SYN PERSHING

BEI

SYN BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

- **CF** = confer

A l'inverse de la synonymie, le confer opère un renvoi à partir du synonyme vers le préférentiel. Une différence de graphie permet de les distinguer aisément.

Ex. : ÉDUCATION PERMANENTE

CF FORMATION CONTINUE

- **U** = utiliser

Relation *NON DESCRIPTEUR* qui renvoie, en cas d'homonymie, essentiellement pour des sigles, au *DESCRIPTEUR* à utiliser.

Ex. : PMI

U PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- **NA** = note d'application

Cette relation précise le sens d'un descripteur, le cadre de son utilisation pour la structuration ou l'interrogation.

Ex. : SECTEUR INDUSTRIEL

NA classement suivant l'activité principale

BRANCHE INDUSTRIELLE

NA classement suivant les produits

OUCHES DU RHONE (*suite*)
 TS AIX EN PROVENCE
 MARSEILLE

DULOGNE SUR MER
 TG PAS DE CALAIS

DURG EN BRESSE
 TG AIN

DURGES
 TG CHER

DURGOGNE
 CF REGION BOURGOGNE

DURSE
 'N BOURSE DES VALEURS
 TG MARCHE FINANCIER
 TS ACTIONNAIRE
 COTATION BOURSIERE
 OPERATION FINANCIERE
 SICAV
 VALEUR MOBILIERE
 TA ORGANISME FINANCIER

OURSE D'ETUDES
 TG VIE SCOLAIRE

OURSE DES VALEURS
 CF BOURSE

OUSSAC
 YN BSF
 GROUPE BOUSSAC
 TG NOMS D'ENTREPRISES FRANCAISES

OVIN
 YN BOEUF
 VIANDE BOVINE
 TG BETAİL

BOYCOTT
 TG MOTS OUTILS CLASSIQUES

BRANCHE INDUSTRIELLE
 VA CLASSEMENT SUIVANT LES PRODUITS
 TG INDUSTRIE
 TS ARTISANAT
 BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
 BIO INDUSTRIE
 INDUSTRIE AGRO ALIMENTAIRE
 INDUSTRIE CHARBONNIERE
 INDUSTRIE CHIMIQUE
 INDUSTRIE CULTURELLE
 INDUSTRIE D'ARMEMENT
 INDUSTRIE DE LUXE
 INDUSTRIE DE RECUPERATION
 INDUSTRIE DE TRANSFORMATION
 INDUSTRIE DES TELECOMMUNICATIONS
 INDUSTRIE DU BOIS
 INDUSTRIE DU CUIR
 INDUSTRIE DU MEUBLE
 INDUSTRIE DU TOURISME
 INDUSTRIE DU VERRE
 INDUSTRIE ELECTRONIQUE
 INDUSTRIE EXTRACTIVE
 INDUSTRIE HORLOGERE
 INDUSTRIE INFORMATIQUE
 INDUSTRIE LOURDE
 INDUSTRIE MECANIQUE
 INDUSTRIE METALLURGIQUE

BRANCHE INDUSTRIELLE (*suite*)
 TS INDUSTRIE NUCLEAIRE
 INDUSTRIE PAPETIERE
 INDUSTRIE PETROLIERE
 INDUSTRIE SIDERURGIQUE
 INDUSTRIE SPATIALE
 INDUSTRIE TEXTILE
 OPTIQUE
 TA SECTEUR INDUSTRIEL

BRASILIA
 SYN BRAZILIA
 TG BRESIL

BRAZILIA
 CF BRASILIA

BRAZZAVILLE
 TG CONGO

BRESIL
 TG AMERIQUE
 TS AMAZONIE
 BRASILIA
 RIO DE JANEIRO
 SAO PAULO

BREST
 TG FINISTERE

BRETAGNE
 CF REGION BRETAGNE

BREVET
 TG PROPRIETE INDUSTRIELLE

BRGM
 SYN BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES
 TG ORGANISMES FRANCAIS

BRI
 SYN BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX
 TG ORGANISATION INTERNATIONALE

BRIDGETOWN
 TG BARBADE

BRUIT
 SYN POLLUTION SONORE
 TG POLLUTION

BRUNEI
 SYN SULTANAT DE BRUNEI
 TG ASIE
 TS BANDAR SERI
 TA BORNEO

BRUXELLES
 TG BELGIQUE

BSF
 CF BOUSSAC

BSN GERVAIS DANONE
 TG NOMS D'ENTREPRISES FRANCAISES

GUINEE BISSAU (suite)

TS BISSAU

GUINEE EQUATORIALE

TG AFRIQUE

TS MALABO

GUYANA

NA EX GUYANE BRITANNIQUE

TG AMERIQUE

TS GEORGETOWN

GUYANE

SYN GUYANE FRANCAISE

TG AMERIQUE

DOM

TS CAYENNE

GUYANE FRANCAISE

CF GUYANE

HABILLEMENT

CF INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

HABITAT

TG PAYSAGE URBAIN

TS BIDONVILLE

GRAND ENSEMBLE D'HABITATION

HABITAT ANCIEN

HABITAT COLLECTIF

HABITAT INDIVIDUEL

HABITAT PAVILLONNAIRE

HABITAT RURAL

MAISON INDIVIDUELLE

TA ARCHITECTURE

LOGEMENT

HABITAT ANCIEN

TG HABITAT

TA LOGEMENT ANCIEN

HABITAT COLLECTIF

SYN IMMEUBLE COLLECTIF

LOGEMENT COLLECTIF

TG HABITAT

HABITAT INDIVIDUEL

SYN LOGEMENT INDIVIDUEL

TG HABITAT

HABITAT INSALUBRE

SYN LOGEMENT INSALUBRE

TG RENOVATION URBAINE

TA BIDONVILLE

HABITAT ANCIEN

HABITAT PAVILLONNAIRE

TG HABITAT

HABITAT RURAL

TG HABITAT

HABITATION A LOYER MODERE

CF HLM

HACHETTE

SYN GROUPE HACHETTE

TG NOMS D'ENTREPRISES FRANCAISES

HAITI

TG AMERIQUE

TS PORT AU PRINCE

HAMBOURG

TG RFA

HANDICAPE

TG CATEGORIE SOCIALE

INTEGRATION SOCIALE

TS HANDICAPE MENTAL

TA TRAVAILLEUR HANDICAPE

HANDICAPE MENTAL

TG HANDICAPE

HANOI

TG VIETNAM

VIETNAM DU NORD

HARARE

CF SALISBURY

HARDWARE

CF EQUIPEMENT INFORMATIQUE

HARKI

TG MINORITES

HARMONISATION

SYN COORDINATION

TG FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS

HAUSSE

TG MOTS OUTILS CLASSIQUES

HAUT FONCTIONNAIRE

TG AGENT PUBLIC

PROFESSION

HAUT RHIN

TG REGION ALSACE

TS COLMAR

MULHOUSE

HAUTE CORSE

TG REGION CORSE

TS BASTIA

HAUTE COUR DE JUSTICE

TG ORGANE CONSTITUTIONNEL

HAUTE GARONNE

TG REGION MIDI PYRENEES

TS TOULOUSE

HAUTE LOIRE

TG REGION AUVERGNE

TS LE PUY

HAUTE MARNE

TG REGION CHAMPAGNE ARDENNE

TS CHAUMONT

HAUTE NORMANDIE

CF REGION HAUTE NORMANDIE

CADRE DE VIE

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

DEVELOPPEMENT REGIONAL
COOPERATION INTERREGIONALE
DECENTRALISATION
DEVELOPPEMENT RURAL
PLAN DE DEVELOPPEMENT
REGION

CONTRAT DE PAYS

DISPARITE REGIONALE

ECONOMIE REGIONALE

ACTIVITE MARITIME

ECONOMIE MONTAGNARDE
TA POLITIQUE DE LA MONTAGNE

METROPOLE REGIONALE
SYN METROPOLE D'EQUILIBRE
TA CAPITALE
VILLE

PLAN SUD OUEST
SYN PLAN DE DEVELOPPEMENT DU GRAND SUD OUEST

PROVINCE
TA REGION

EQUIPEMENT
1 BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
BIEN D'EQUIPEMENT
EQUIPEMENT ENERGETIQUE
EQUIPEMENT INDUSTRIEL
GRANDS TRAVAUX
INFRASTRUCTURE

EQUIPEMENT COLLECTIF
TA EQUIPEMENT CULTUREL
EQUIPEMENT SANITAIRE
EQUIPEMENT SCOLAIRE
EQUIPEMENT SOCIAL
EQUIPEMENT SPORTIF
EQUIPEMENT TOURISTIQUE

INFRASTRUCTURE
4 BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
EQUIPEMENT
EQUIPEMENT COLLECTIF
GRANDS TRAVAUX
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

POLITIQUE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
TA DECENTRALISATION INDUSTRIELLE

AMENAGEMENT DU LITTORAL
TA EQUIPEMENT PORTUAIRE

AMENAGEMENT FLUVIAL

GRANDS TRAVAUX
TA BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
EQUIPEMENT
INFRASTRUCTURE

POLITIQUE DE LA MONTAGNE
TA ECONOMIE MONTAGNARDE

ZONE DE MONTAGNE

POLITIQUE DU TOURISME

ZONE TOURISTIQUE

SCHEMA D'AMENAGEMENT

ZI
SYN ZONE INDUSTRIELLE

ZONE DEFAVORISEE
SYN REGION DEFAVORISEE

PROBLEME FONCIER

AMENAGEMENT FONCIER
TA ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE
PLANIFICATION URBAINE
REMEMBREMENT

MARCHE FONCIER
TA MARCHE IMMOBILIER

SPECULATION FONCIERE
TA SPECULATION IMMOBILIERE

TERRAIN

TERRAIN A BATIR

TERRE

POLITIQUE FONCIERE

REFORME FONCIERE
TA REFORME AGRAIRE

PROPRIETE FONCIERE
TA PROPRIETE IMMOBILIERE

ENVIRONNEMENT

TA ETUDE D'IMPACT

MILIEU NATUREL
SYN ESPACE NATUREL
NATURE
TA RESSOURCES NATURELLES

INSTITUTIONS

SYN INSTITUTIONS POLITIQUES

CONSTITUTION

SYN LOI CONSTITUTIONNELLE
LOI FONDAMENTALE

ARTICLE CONSTITUTIONNEL

ARTICLE 16

TA ETAT D'URGENCE

ARTICLE 38

TA LOI D'HABILITATION
ORDONNANCE

ARTICLE 49

TA MOTION DE CENSURE
RESPONSABILITE GOUVERNEMENTALE

CONSTITUTION 1958

TA CINQUIEME REPUBLIQUE

ORGANE CONSTITUTIONNEL

TA MEDiateur

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

CONSEIL D'ETAT

TA COUR DES COMPTES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

TA MAGISTRATURE

HAUTE COUR DE JUSTICE

PRATIQUE CONSTITUTIONNELLE

CONSTITUTIONNALITE

DROIT CONSTITUTIONNEL

EQUILIBRE DES POUVOIRS

LOI ORGANIQUE

REFORME CONSTITUTIONNELLE

SYN REVISION CONSTITUTIONNELLE

POUVOIR EXECUTIF

CHEF DE L'ETAT

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

TA ELECTION PRESIDENTIELLE
POLITIQUE PRESIDENTIELLE

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE (suite)

MANDAT PRESIDENTIEL

SEPTENNAT

ROI

SHAH

GOUVERNEMENT

TA ACTION GOUVERNEMENTALE

CONSEIL DES MINISTRES

TA TRAVAIL GOUVERNEMENTAL

GOUVERNEMENT PROVISOIRE

JUNTE

MINISTRE

PREMIER MINISTRE

SYN CHEF DU GOUVERNEMENT
PRESIDENT DU CONSEIL

SECRETAIRE D'ETAT

ORDONNANCE

TA ARTICLE 38
POUVOIR LEGISLATIF

POUVOIR PRESIDENTIEL

AMNISTIE

DISSOLUTION

DROIT DE GRACE

REFERENDUM

POUVOIR REGLEMENTAIRE

TA ACTE ADMINISTRATIF
POUVOIR LEGISLATIF

DECRET

DECRET D'APPLICATION

POUVOIR LEGISLATIF

TA ACTIVITE PARLEMENTAIRE
ORDONNANCE
POUVOIR REGLEMENTAIRE

MOTS OUTILS

FONCTIONNEMENT DES ORGANISATIONS

ADHERENT

ADHESION

ADMISSION

ANNIVERSAIRE

ARBITRAGE

TA CONCILIATION
MEDIATION

ASSEMBLEE GENERALE

ASSOCIATION

TA ASSOCIATION DE DEFENSE
VIE ASSOCIATIVE

BUREAU POLITIQUE

CABINET

CALENDRIER

CHARTRE

COMITE

COMITE CENTRAL

COMITE DIRECTEUR

COMMEMORATION

COMMISSION

COMMISSION D'ENQUETE

COMMISSION DE CONTROLE

COMMISSION EXECUTIVE

COMMISSION SPECIALE

COMPETENCE

SYN ATTRIBUTION

COMPOSITION

CONCILIATION

TA ARBITRAGE
MEDIATION

CONFERENCE

CONFERENCE DE PRESSE

CONFERENCE NATIONALE

CONFLIT INTERNE

CONGRES

CONSEIL NATIONAL

CONVENTION NATIONALE

COTISATION

CRITIQUE

DEBAT

DEBAT INTERNE

DECISION

SYN PRISE DE DECISION

DELEGATION

DEMISSION

DEPLACEMENT

NA DEPLACEMENT A L'INTERIEUR DE SON PROPRE ETAT

DEROULEMENT

DIRECTION

DIRIGEANT

DISCIPLINE

EFFECTIF

EXCLUSION

FEDERATION

FONCTION

FONCTIONNEMENT

FONDATION

GROUPE DE TRAVAIL

HARMONISATION

SYN COORDINATION

INAUGURATION

INSCRIPTION

JURY

MANDAT

SYN DELEGATION DE POUVOIR

MEDIATION

TA ARBITRAGE
CONCILIATION

MEETING

SYN RASSEMBLEMENT

MEMBRE

MISSION

NEGOCIATION

NA POUR LE PROCESSUS LUI-MEME. VOIR AUSSI LES TYPES DE
NEGOCIATION

TA ACCORD CADRE
CONCERTATION

EXEMPLE 2 : QUESTION SUR UN LIEU

Attention

L'apostrophe (') doit être remplacée par ?

Vous cherchez des photos sur
La Grèce
La Bretagne
Strasbourg
Nouvelle-Calédonie

L'Hay les Roses

Vous tapez

GRECE :SYN ↗
BRETAGNE :SYN ↗
STRASBOURG :SYN ↗
NOUVELLE CALEDONIE :SYN ↗

L'HAY LES ROSES :SYN ↗

EXEMPLE 3 : QUESTION SUR UNE DONNÉE TECHNIQUE

2 critères vous permettent de préciser votre question :

1. Noir et blanc NB
2. Couleur CL
1. Vue aérienne VA
1. Vue aérienne noir et blanc VANB
1. Vue aérienne couleur VACL
1. Microphotographie MICRO
1. Microphotographie noir et blanc MICRONB
1. Microphotographie couleur MICROCL
1. Macrophotographie MACRO
1. Macrophotographie noir et blanc MACRONB
1. Macrophotographie couleur MACROCL
2. Supports techniques anciens (ex. daguerréotype, calotype...) ex. DAGUERRETYPE

Attention

Le support technique doit être suivi du nom de la rubrique concernée, par exemple :
DT
Le signe *, appelé troncature est indispensable ; en effet il permet de rendre en compte toutes les collections qu'elles aient ou non, précisé le nombre de photographies dans le support technique recherché.

Vous cherchez

des microphotographies
des microphotographies couleur
des photos couleur
des photos noir et blanc
des vues aériennes
des vues aériennes noir et blanc
des daguerréotypes

Vous tapez

MICRO* :DT ↗
MICROCL* :DT ↗
CL* :DT ↗
NB* :DT ↗
VA* :DT ↗
VANB* :DT ↗
DAGUERRETYPE* :DT ↗

Les espaces sont matérialisés par le signe ^
ATTENTION, SUR TERMINAL CLASSIQUE :
à lieu de taper ":", vous tapez "/"
à lieu de taper ":", vous tapez "+"

EXEMPLE 4 : QUESTION SUR UNE DATE, ANNÉE, OU DÉCENNIE(S)

Attention

La date doit être précédée du nom de la rubrique concernée ici DA

Vous cherchez des photos prises
en 1968
entre 1945 et 1970
avant 1930
depuis 1930

Vous tapez

DA = 1968
DA = 1945:1970
DA < 1930
DA > 1930

Questions combinant plusieurs des critères de description des photographies (thème, lieu, date, donnée technique)

POUR CROISER PLUSIEURS CRITÈRES, ON UTILISE : « ET », « OU », appelés « opérateurs booléens ».

« ET » correspond à l'intersection de deux ensembles de critères.

« OU » correspond à la réunion de deux ensembles de critères (le « OU » est alors inclusif).

Vous cherchez
des photos sur l'art en France

des photos A LA FOIS sur la faune et la flore
des photos A LA FOIS sur Paris et Ile de France

Vous tapez

:SYN ^ FRANCE ^ ET ^ ARTS ↗

FAUNE :SYN ^ OU ^ FLORE :SYN ↗
:SYN ^ PARIS ^ OU ^ ILE ^ DE ^ FRANCE ↗

Autres questions possibles :

QUESTION SUR UNE COLLECTION (Organisme ou photographe individuel)

I - ORGANISME

Attention

Toute question portant sur un auteur moral doit commencer par le nom de la rubrique .AM
Les termes significatifs du nom de l'organisme doivent être reliés par ET

Vous souhaitez
Connaître le contenu de la collection de l'agence MAGNUM
L'École des Ponts et Chaussées

Vous tapez

:AM ^ MAGNUM ↗
:AM ^ ÉCOLE ^ ET ^ PONTS ^ ET ^ CHAUSSEES ↗

Pour se déconnecter

Arrêt de la consultation
Avec sauvegarde provisoire
des recherches
Sans sauvegarde des
recherches

..ST ↵
..ST ▲ SV ↵
..ST ▲ FIN ↵
ou ..ST ▲ FI ↵



Quelques difficultés à maîtriser

Si à votre question, vous n'obtenez pas de résultat :
Cela peut signifier :

- 1° : une mauvaise orthographe
vous avez posé MITÉRAND ▲ FRANÇOIS au lieu de MITTERRAND ▲ FRANÇOIS
- 2° : l'utilisation du pluriel au lieu du singulier
vous avez posé PLAGES au lieu de PLAGE, qui vous renvoie au résumé où le texte est libre.
- 3° : vous avez écrit le prénom avant le nom
ANDRE ▲ MALRAUX au lieu de MALRAUX ▲ ANDRE
- 4° : votre descripteur contient un caractère ayant une signification informatique que vous avez oublié de neutraliser
exemple du "ET" qui est un opérateur booléen :
SAONE ▲ ET ▲ LOIRE ▲ :DE au lieu de SAONE ▲ ?? ▲ LOIRE ▲ :DE
- 5° : un terme non retenu à l'indexation ou ne figurant pas encore au lexique. Dans ce cas, pensez à élargir votre recherche :
SOYEZ IMAGINATIF DANS LA FORMULATION DE VOS QUESTIONS
si au mot NOURRICE, vous n'avez pas de résultat, élargissez à BEBE ▲ ET ▲ RELATIONS
▲ PARENT ▲ ENFANT par exemple.
- 6° : il n'y a pas de photographies sur le sujet dans les collections françaises, ou bien la collection photographique qui en possède n'est pas encore intégrée dans la banque de données.

Attention aux polysémies

exemple : vous cherchez des photographies sur le cirque, posez :
CIRQUE ET SPECTACLE
pour ne pas avoir le "cirque", terme géographique (cirque de Gavarnie).

Mais pour être certain que ce n'est pas simplement votre question qui est mal posée, téléphonez-nous, nous sommes à votre disposition.

QUESTIONS COMBINANT PLUSIEURS CRITERES

(Thème, lieu, date, donnée technique)

POUR CROISER PLUSIEURS CRITERES, ON UTILISE : «ET», «OU», «SAUF», appelés «opérateurs booléens».

«ET» correspond à l'intersection de deux ensembles de critères

«OU» correspond à la réunion de deux ensembles de critères (le OU est alors inclusif)

«SAUF» correspond à l'exclusion d'un ensemble de critère d'un autre ensemble

Lorsque vous croisez des critères de NATURE différente (thème, lieu, date, donnée technique), vous utiliserez donc «ET» entre chaque terme de votre question

Dès qu'il y a croisement des critères, le fait de faire suivre le thème et le lieu géographique de :DE (non de la zone informatique concernée), élimine le bruit».

Vous cherchez
des photos sur l'art en France



des photos A LA FOIS sur la faune et la flore



des photos A LA FOIS sur Paris et Ile de France



des photos sur l'Alsace sauf celles montrant Colmar



des photos en couleur sur l'aquaculture en Bretagne dans les années 1980

des photos en noir et blanc sur les ethnies en Nouvelle-Guinée en 1900

des photos en couleur de girouettes à Strasbourg

Vous tapez

FRANCE ▲ ET ▲ ART ou bien
FRANCE ▲ :DE ▲ ET ▲ ART ▲
:DE

FAUNE ▲ OU ▲ FLORE ou bien
FAUNE ▲ :DE ▲ OU ▲ FLORE ▲ :DE

PARIS ▲ OU ▲ ILE ▲ DE ▲
FRANCE ou bien
PARIS ▲ :DE ▲ OU ▲ ILE ▲
DE ▲ FRANCE ▲ :DE

ALSACE ▲ SAUF ▲ COLMAR
ou bien ALSACE ▲ :DE ▲
SAUF ▲ COLMAR ▲ :DE

AQUACULTURE ▲ ET ▲ BRE-
TAGNE ▲ ET ▲ 198* ▲ :DA ▲
ET ▲ CL* ▲ :DT

ETHNIE ▲ ET ▲ NOUVELLE ▲
GUINEE ▲ ET ▲ 1900 ▲ :DA ▲
ET ▲ NB* ▲ :DT

GIROUETTE ▲ ET ▲ STRAS-
BOURG ▲ ET ▲ CL* ▲ :DT

Vous pouvez aussi taper :
AQUACULTURE ▲ :DE ▲ ET ▲
BRETAGNE ▲ :DE ▲ ET ▲
198* ▲ :DA ▲ ET ▲ CL* ▲ :DT

GIROUETTE ▲ :DE ▲ ET ▲
STRASBOURG ▲ :DE ▲ ET ▲
CL* ▲ :DT

(1) Le signe *, appelé troncature est indispensable ; en effet il permet de prendre en compte toutes les collections, qu'elles aient ou non, précisé le nombre de photographies dans le support technique recherché.

797

LELOIR Jean-Pierre.

26, rue Notre-Dame-des-Victoires 75002 PARIS.
Tél. : (1) 42-96-27-97; FAX 42-60-42-92.

Statut ou profil : Photographe illustrateur et photojournaliste.

Conditions d'accès : accès réservé et sur rendez-vous; de 10h à 13h et de 15h à 18h30; fermeture : samedi et dimanche.

Description technique : *Négatif NB* : 300 000 en 24x36mm; 100 000 en 6x6, 6x9cm et 56x72mm; 5 000 en 10x12,5cm. *Diaspositive couleur* : 200 000 en 24x36mm; 100 000 en 6x6, 6x9cm.

Collection photographique constituée par le regard d'un "photographe en promenade", concernant plus le cadre que l'homme; très nombreux documents sur l'eau, la mer, les arbres, les saisons... Avec un souci constant de graphisme. (France, Etats Unis, Maroc, Jamaïque, Brésil...). Quelques reportages particuliers : l'industrie du bois en Côte d'Ivoire, le champagne en Champagne-Ardenne, l'industrie pétrolière en Haute-Normandie. Couverture permanente sur la musique française et étrangère sous toutes ses expressions : jazz, variétés, pop musique, reggae, musique classique, suivi des festivals et concerts depuis 1950. Le musicien, l'instrument de musique.

798

LEPAGE André.

10, rue de l'Evangile 75018 PARIS.
Tél. : (1) 42-40-42-26.

Statut ou profil : Photographe illustrateur, industriel, réalisateur de montages audiovisuels.

Conditions d'accès : accès libre; sur rendez-vous.

Description technique : *Diaspositive couleur* : 50 000 en 24x36mm.

Un regard insolite, parfois net, toujours étalé et chaleureux sur les faits et gestes des hommes, qu'ils soient les leurs origines et sur l'environnement. Une attention particulière aux pays en voie de développement, l'Afrique noire francophone en particulier.

799

LESAING Bernard.

60, rue Célony 13100 AIX-EN-PROVENCE.
Tél. : 42-26-04-04.

Statut ou profil : Photographe illustrateur, ethnographe, d'architecture, photojournaliste.

Conditions d'accès : accès libre; de 10h à 18h; fermeture : samedi et dimanche et en août.

Description technique : *Négatif NB* : 20 000 en 24x36mm. *Diaspositive couleur* : 2 000 en 24x36mm. *Epreuve NB* : 500 en 18x24cm.

Vie économique et sociale de la batellerie et activités de la voie navigable. Les dockers (travail, loisirs...) et les activités portuaires à Marseille. Les métiers d'art : luthiers, santonniers. Architecture contemporaine solaire. Le quotidien d'un cirque en roulottes à cheval en Italie. Traditions et vie culturelle de la Provence : animation de rues, coutumes locales, fêtes populaires, jazz.

800

LEVASSORT Michel et Odile.

7, rue Pasteur 92500 RUEIL-MALMAISON.
Tél. : (1) 47-51-00-11; (1) 47-21-14-62.

Statut ou profil : Photographe illustrateur.

Conditions d'accès : accès réservé aux professionnels de l'édition; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 2 000 en 24x36mm; 21 000 en 6x6cm. *Diaspositive couleur* : 2 000 en 24x36mm; 60 000 en 6x6cm. *Epreuve NB* : 6 000 en 16x24cm.

Connaissance des régions et pays voisins : identité humaine et culturelle, géographie, histoire, archéologie, architecture, art, traditions, vie quotidienne. France : Alpes, Bretagne, Normandie, Pyrénées, Paris. Europe : Autriche, Allemagne, Belgique, Espagne, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie. Afrique du Nord : Algérie, Tunisie, Moyen-Orient, Proche-Orient : Egypte, Israël, Iran, Turquie.

801

LEVEQUE Gérard.

4, rue Pasteur-Cadlier 64000 PAU.
Tél. : 59-02-73-42; 59-27-97-31.

Statut ou profil : Photojournaliste, photographe sportif et illustrateur.

Conditions d'accès : accès libre.

Description technique : *Négatif NB* : 145 000 en 24x36mm; 2 500 en 6x6, 6x9cm et 56x72mm. *Diaspositive couleur* : 80 000 en 24x36mm; 500 en 6x6, 6x9cm et 56x72mm.

Photojournalisme régional (sud-ouest de la France et nord-ouest de l'Espagne) : vie quotidienne, sociale, politique, économique et illustration touristique. Reportages sportifs : rugby à quinze, pelote basque, parachutisme amateur et militaire, basket, cyclisme amateur et professionnel, automobile. Faits divers (accidents, incendies, etc.).

802

LEVIEUX Francette.

11, rue Thibaud 78180 MARLY-LE-ROI.
Tél. : (1) 39-56-04-97.

Statut ou profil : Photographe illustrateur.

Conditions d'accès : accès réservé aux professionnels, ouvert également au domaine culturel ou universitaire; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 20 000 en 24x36mm. *Diaspositive couleur* : 1 000.

Photographe spécialisée dans la danse depuis 1971 : les grandes compagnies (Opéra de Paris, Bêjart, Roland Petit, Bolchoï, Alvin Ailey, Loula Falco, ballets français de Nancy, etc.), les grands chorégraphes, les grands danseurs, pédagogie de la danse. Expositions culturelles.

803

LHOTE Henri.

Les Caves de Faverolles Chemin de la Leschère 41400 MONTRICHARD.

Tél. : 54-32-75-21.

Statut ou profil : Photographe ethnographe préhistorien.

Conditions d'accès : accès réservé aux professionnels de l'édition, ouvert aussi au domaine culturel ou universitaire; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 7 200 en 24x36mm; 5 000 en 6x6cm. *Diaspositive couleur* : 1 000 en 24x36mm; 200 en 6x6cm; formats supérieurs : 100.

Ethnographie touarègue et des populations soudanaises. Gravures et peintures rupestres : Tassili, Hoggar, sud-oranais, sud-algérien, Niger (air). Paysages : Sahara, Niger, Nord-Cameroun.

804

LIDO Serge.

4, rue Chernoviz 75018 PARIS.
Tél. : (1) 45-27-65-98.

Statut ou profil : Photojournaliste, photographe illustrateur, spécialiste de la danse.

Conditions d'accès : accès réservé et sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 10 000 environ. *Diaspositive couleur* : 500 environ.

Collection spécialisée dans les photos de danse, prises en France et à l'étranger. Photos de peintres, musiciens, écrivains.

1 045**MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE DE BELFORT.**

Château de Belfort 90000 BELFORT.
Tél. : 84-28-52-96.

Statut ou profil : Musée municipal contrôlé de première catégorie.

Conditions d'accès : accès libre; de 10h à 12h et de 14h à 18; fermeture : le mardi; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 50 000 en 24x36mm; 1 000 en 6x6cm. *Diapositive couleur* : 5 000 en 24x36mm.

Photographies des collections du Musée couvrant l'archéologie locale (néolithique, période romaine, haut moyen-âge), les arts et traditions populaires régionaux; beaux-arts et arts décoratifs 1925. Les monnaies d'Alsace du haut-moyen âge. Donation Scheurer-Kessner.

SUPPORTS ANCIENS

Description technique : *Négatif verre gélatino-bromure* : 100. *Négatif (support souple)* : 1 000. *Epreuve papier albuminé* : 1 000 - coll. Braun. *Diapositive couleur* : 1 000. *Carte postale* : 2 000.

Collection de photographies sur l'histoire du Territoire de Belfort par les collections militaires depuis 1848, le siège de 1870-1871, la première et la deuxième guerre mondiale. Fonds de cartes postales sur la vie quotidienne au début du vingtième siècle.

1 047**MUSEES D'AURILLAC.**

8, place de la Paix 15012 AURILLAC CEDEX.
Tél. : 71-48-42-58.

Responsable : Mme Philippon Annie; M. Heil Jean-François.
Statut ou profil : Musées municipaux contrôlés de deuxième catégorie.

Conditions d'accès : accès libre; de 10h à 12h et de 14h à 18h du mercredi au samedi; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 2 400 en 24x36mm; 120 en 6x6, 6x9cm et 56x72mm. *Diapositive couleur* : 300 en 24x36mm. *Négatif couleur* : 150 en 24x36mm; 120 en 6x6, 6x9cm et 56x72mm. *Epreuve couleur* : 120.

La collection comporte d'une part, des photographies artistiques contemporaines en couleur, œuvres d'artistes de divers pays et d'autre part, une documentation sur les œuvres du Musée des Beaux-Arts et du Musée cantalien (histoire naturelle, peinture, archéologie, ethnographie régionale), sur divers objets et monuments civils ou religieux se rapportant à l'histoire d'Aurillac et de la région.

SUPPORTS ANCIENS

Description technique : *Négatif verre gélatino-bromure* : 600 - coll. Marty. *Carte postale* : 450.

Le Cantal en 1900 : paysages et portraits essentiellement.

1 049**MUSEES DE METZ. LA COUR D'OR.**

2, rue du Haut-Poirier 57000 METZ.
Tél. : 87-75-10-18.

Responsable : Mme Sery Monique.

Statut ou profil : Musée municipal contrôlé de première catégorie.

Conditions d'accès : accès libre; de 9h à 12h et de 14h à 18h; fermeture : le mardi; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : en 24x36mm et 6x6cm; plaques 13x18cm. *Diapositive couleur* : en 24x36mm.

Fonds constitué essentiellement par les photographies des collections et de la vie du Musée, (exposition temporaire, animation culturelle...).

SUPPORTS ANCIENS

Description technique : *Négatif verre gélatino-bromure* : 15 000 en 13x16cm. *Négatif (support souple)* : 2 500 en 13x16cm; 1 560 films en 6x6cm; 760 films en 24x36mm. *Epreuve au gélatino chlorure d'argent* : 6 000. *Carte postale* : 1 000. *Epreuve d'époque*.

Photographies exécutées par le musée sur les fouilles et les transformations urbaines de Metz et de la région.

1 051**MUSEES DE TROYES.**

1, rue Chrestien de Troyes 10000 TROYES.
Tél. : 25-42-33-33 poste 3 592.

Responsable : Mlle Rouquet Chantal.

Statut ou profil : Musée municipal contrôlé de première catégorie.

Conditions d'accès : accès libre; de 10h à 12h et de 14 à 18h; fermeture : le mardi.

Description technique : *Diapositive couleur* : 100 en 6x6. *Epreuve NB* : 2 500 en différents formats.

Reproductions d'œuvres des Musées de Troyes : peintures quinzème au vingtième siècle, sculptures (École française du neuvième siècle, Ecole troyenne du seizième siècle), sculpt. médiévales, art décoratif, métiers et articles de bonneterie. Diép tives d'œuvres du Musée et d'histoire naturelle.

SUPPORTS ANCIENS

Description technique : *Calotype* : coll. Lancelot. *Nég (support souple)* : dépôt Etat, coll. Lancelot. *Secq. Daguerreotype* : coll. Plat. *Diapositive couleur*. *Photogravure*. *Carte postale*. *Epreuve d'époque*.

Collections de photographies anciennes d'iconographie locale d'après nature ou documents anciens, complétées par une série cartes postales.

1 046**MUSEES D'ART ET D'HISTOIRE DE NIMES.**

13, bd Amiral Courbet 30000 NIMES.
Tél. : 66-67-25-57.

Responsable : M. Lassalle Victor.

Statut ou profil : Musée municipal contrôlé.

Conditions d'accès : de 9h à 12h et de 14h à 17h; fermeture : samedi et dimanche.

Description technique : *Négatif verre gélatino-bromure* : 20. *Négatif (support souple)* : 20. *Carte postale* : 500. *Epreuve d'époque* : 5.

Fonds sur les sites et les monuments du Gard et fonds de portraits de personnages régionaux.

1 048**MUSEES DE LA VILLE-DE BOURGES.**

4, rue des Arenes 18000 BOURGES.
Tél. : 48-70-41-92.

Responsable : M. Le Maguel.

Statut ou profil : Musée municipal contrôlé dépendant de la ville de Bourges..

Conditions d'accès : accès réservé aux chercheurs; de 9h à 12h et de 14h à 18h; fermeture : samedi, dimanche et jours fériés.

Description technique : *Négatif NB* : 12 000 en différents formats. *Diapositive couleur* : 6 000 en différents formats. *Epreuve NB* : 12 000 en différents formats. *Epreuve NB* : 1 000. *Carte postale*.

Photos d'objets des collections régionales (Cher essentiellement) : archéologie (fouilles 1955-1980), ethnographie (artisanat de la céramique de La Borne) Viticulture du Sancerrois. Habitat traditionnel. Arts : sculptures médiévales et objets d'art, mobilier jusqu'à 1900.

SUPPORTS ANCIENS

Description technique : *Plaque de verre*.

Photographies (depuis 1900), sur les collections des Musées de Bourges consacrées à l'archéologie.

1 050**MUSEES DE NARBONNE.**

BP 623 11108 NARBONNE CEDEX.
Tél. : 68-32-31-60; postes 374 et 371.

Responsable : M. Lepage Jean.

Statut ou profil : Musées municipaux contrôlés de première catégorie.

Conditions d'accès : accès libre; de 9h à 12h et de 14h à 18h; fermeture : samedi et dimanche; sur rendez-vous.

Description technique : *Négatif NB* : 30 en 24x36mm; 600 en 6x6 et 6x7cm. *Diapositive couleur* : 50 en 24x36mm; 30 en 6x6cm; 20 en 6x7cm. *Epreuve NB* : à la demande.

La photothèque (évolutive), englobe progressivement les collections municipales (beaux-arts, archéologie, préhistoire) afin d'établir l'inventaire photographique exhaustif de tous les objets muséographiques renfermés dans les quatre musées narbonnais (Musée d'art, Musée d'archéologie, Musée lapidaire, Musée de la préhistoire).

1 052**MUSEES DEPARTEMENTAUX DE SEINE-MARITIME.**

198, rue Beauvoisine 76000 ROUEN.
Tél. : 35-98-55-10.

Responsable : M. Perin P. (conservateur).

Statut ou profil : Musée départemental contrôlé.

Conditions d'accès : accès réservé aux chercheurs; de 10h à 12h et de 14h à 17h30; fermeture : le mardi.

Description technique : *Négatif NB* : 4 000 en 24x36mm, 1 et 10x12,5cm. *Diapositive couleur* : 300 en 24x36mm.

Les photographies noir et blanc constituent un complément indispensable à l'inventaire des collections du musée (art et archéol. locale). Les diapositives couleur destinées à la publication, contenant des documents de la vie quotidienne aux époques représentées au musée, les pièces de collection, les pièces de comparaison conservées ou des monuments et des chantiers de fouilles archéologiques.

	Lang.	Date création	Nbre de mots	Manuel automatisé	Universel/ Spécialisé	Supports, média	Organisation du vocabulaire	Syntaxe	Commentaires
<u>France</u>									
François Garnier Ministère de la Culture	FR	1978	environ 3 000	automatisé	Universel	Toutes représentations	Thésaurus	oui	Le système se donne pour universel et utilisable pour toutes les représentations ; beaucoup de domaines cepen- dant, semblent hâtivement traités. Instrument d'analyse de l'image (optique descrip- tive).
Institut National de l'Audiovisuel	FR	1975	environ 15 000	automatisé	Universel	Image animée	Thésaurus (à facettes)	non	Une très bonne représentation du monde contemporain, dans tous les domaines. Peut être très utile pour l'image fixe.
Iconos (Documenta- tion française)	FR	1982	environ 15 000	automatisé	Universel	Photographie	Thésaurus	non	Instrument de repérage de collections de photographies. On ne vise donc pas la des- cription du document.
Sygma	FR	1975	environ 30 000	automatisé	Universel	Photographie (de presse)	Lexique	non	L'indexation textuelle est appelée à s'alléger (et le vocabulaire à s'amoinrir) grâce à l'utilisation de l'imageur documentaire (maté- riel développé par M. Hudrier et la SEP) qui permettra un accès accéléré à l'image par l'image.
Fort de Saint-Cyr (Direction du patrimoine)	FR	en cours	4 000	automatisé	Universel	Photographie	Thésaurus	oui	Approche descriptive.
Vedettes matière Bibliothèque Nationale	FR	1975	environ 40 000 mots	automatisé	Universel	conçu pour le livre	Lexique hiérarchisé	non	Conçu pour le livre, ce voca- bulaire utilisé par la B.N., la BPI, les BU et certains BM, contient beaucoup de ve- dettes utilisables pour une classification des images, sans analyse.
Musée des Arts et Traditions Popu- laires Photothèque	FR	1978	10 000 mots	automatisé	Universel	Photographie Carte postale ...	Thésaurus	non	Indexation simple dans une perspective ethnologique ; Système très hiérarchisé de qualité variable selon les domaines. Peu orienté vers le monde moderne.

Musée des Arts et Traditions Populaires Bases affiches	FR	1977	400	automatisé	Universel	Affiches	Thésaurus	non	Indexation complète mais peu affinée des éléments iconographiques. Comporte une prise en compte de la rhétorique de l'image (et les rapports texte/image).
Bibliothèque Nationale Département Estampes et Photographies	FR	1985	10 000	automatisé	Universel	Toutes représentations	?	?	Créé à partir de vocabulaires existant, le système se voudrait utilisable pour toutes les images. Le choix d'organisation du vocabulaire n'a pas encore été fait. Optique plus classificatoire que descriptive.
Nanterre - Centre de recherche en archéologie classique	FR			automatisé	Mythologie classique	Objets partant des représentations	Thésaurus	oui	
Urbamet I.A.U.R.I.F.	FR	1980	3 500	automatisé	Urbanisme	Photographie	Thésaurus	non	Le thésaurus n'est pas particulier à l'image, mais fondu au thésaurus texte. Prise en compte de la technique photo dans l'indexation.
<u>Etranger</u>									
Victoria and Albert Museum (G.B.)	Ang.	1969	7 000 mots	manuel	Universel	Dessin, peinture, photographie (XIXème)	Lexique hiérarchisé	non	Approche descriptive de l'image. Absence du monde contemporain
George Eastman House (USA)	Ang.	1976	2 000	automatisé	Universel	Photographie	Lexique	non	Petit lexique efficace de classification des images
Art and Architecture thesaurus (AAT) (USA)	Multi-lingue	en cours	12 000	automatisé	Art et Architecture	Peinture, dessin, photographie	Thésaurus	?	Financé par le Getty Trust. Devrait connaître une 1ère publication en 1985. On ignore si l'art contemporain y est inclus.
Bibliothèque du Congrès (USA)	Ang.	1980	5 000 mots	manuel	Universel	Toutes représentations	Lexique hiérarchisé	non	C'est de la B. du Congrès qu'est parti un vocabulaire pour les livres qui est aujourd'hui international (BN, BPI...). Ce vocabulaire pour l'image (plutôt classificatoire) aura-t-il le même impact ?

: 700578002
 : NATURE
 R : 14, avenue de Royat
 -63400 CHAMALIERES
 L : 73-36-04-56; TELEX 3920 19F; FAX 73-37-23-80
 C : accès libre
 : TECHNIQUE AGRICOLE; CULTURE AGRICOLE; TECHNIQUE CULTURALE; TRAVAIL
 AGRICOLE; TRAVAIL SAISONNIER; LABOURAGE; BINAGE; BRULAGE; DESHERBAGE
 ; DRAINAGE; SEMIS; ARROSAGE; TAILLE; BOUTURAGE; RECOLTE; MOISSON
 ; BATTAGE; FENAISSON; VENDANGES; ENSILAGE; SECHAGE; FERTILISATION
 ; ENGRAIS; FUMURE; PROTECTION; PESTICIDE; SULFATAGE; COUVERTURE
 REGULIERE; FRANCE
 : 1966; 1970; 1980; 1984
 : CL
 UM : Voir description signalétique complète No 700578999



: 700564001
 Continuer l'édition (oui/non) ?

: BELLENAND Yves
 R : 10, rue Demarquay
 -75010 PARIS
 L : (1) 42-03-49-26
 C : accès libre
 : VITICULTURE; VIGNE; TAILLE; TRAVAIL AGRICOLE; LABOURAGE; AUTOMNE
 ; HIVER; BRUME
 : CL
 UM : Voir description signalétique complète No 700564999

: 700117030
 : JAHAN Loic
 R : "Ker Foeter"
 -Saint-Jeume
 -06740 CHATEAUNEUF-DE-GRASSE
 L : 93-42-40-44 ; 93-70-05-46 Mme Poesson
 S : Agence Rapho (quelques clichés)

Continuer l'édition (oui/non) ?

: accès réservé aux professionnels, ouvert également au domaine
 culturel ou universitaire
 : COUVERTURE REGULIERE; AGRICULTURE; AGRICULTEUR; CULTURE AGRICOLE
 ; PAYSAGE RURAL; CULTURE EN TERRASSES; PROTECTION; ARROSAGE; RECOLTE
 ; CUEILLETTE; MOISSON; FENAISSON; VITICULTURE; VIGNE; VENDANGES; RAISIN
 ; DEGUSTATEUR; MAIS; BLE; HORTICULTURE; LAVANDE; DISTILLERIE; MIMOSA
 ; JONQUILLE; VIOLETTE; ROSE; FLEUR D'ORANGER; ARBORICULTURE; CERISIER
 ; AMANDIER; PECHER; ORANGER; OLIVIER; TAILLE; TOMATE; SALADE; FRAISE
 ; MELON; ELEVAGE; OVIN; CHEVRE; BERGER; TRANSHUMANCE; FROMAGERIE
 ; EXPLOITATION FORESTIERE; FRANCE; REGION PROVENCE ALPES COTE
 D'AZUR; HAUTES ALPES; QUEYRAS; VAUCLUSE; ALPES DE HAUTE PROVENCE
 ; ALPES MARITIMES; VAR; BOUCHES DU RHONE
 : 1955; 1960; 1970; 1980; 1983
 : NB; CL; VAND; VACL
 UM : Voir description signalétique complète No 700117999

Procédure ou étape de recherche 60



* 9 5 7 4 4 5 5 *